



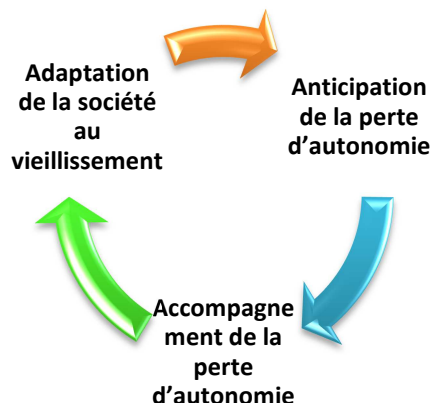
CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DU LOIRET

DIAGNOSTIC DES BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS



INTRODUCTION

La Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement repose sur 3 piliers :



Cette loi marque un tournant majeur dans le pilotage des politiques en faveur des personnes âgées avec notamment l'instaurant d'une **Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées** dans chaque département.

Cette instance réunissant les organismes susceptibles de contribuer au financement de la perte d'autonomie a pour objectifs de :

- Développer les politiques de prévention de la perte d'autonomie à destination de personnes âgées de 60 ans
- Coordonner les moyens des partenaires
- Recenser les initiatives locales
- Définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention

Ce diagnostic, réalisé par la Conférence des financeurs, apporte une aide à l'adoption du programme coordonné précédemment cité.



SOMMAIRE

CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

p. 5

I. <u>CONTEXTE GEOGRAPHIQUE</u>	p. 5
1. L'organisation administrative loirétaine	p. 6
2. Les aires urbaines	p. 7
3. Les bassins de vie	p. 9
II. <u>CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE</u>	p. 10
1. Projection démographique	p. 10
2. La population loirétaine	p. 13
a. Indice de vieillissement	p. 14
b. Indice de grand vieillissement	p. 16
c. Espérance de vie	p. 17
d. Mortalité	p. 18
e. Les loirétains âgés de 60 ans et plus	p. 20
III. <u>CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE</u>	p. 22
1. Les retraités loirétains	p. 22
a. Les retraités du régime général	p. 22
b. Les retraités du régime des anciens salariés et non-salariés agricoles	p. 25
c. Les retraités du régime des indépendants	p. 27
2. Revenus	p. 27
3. Le surendettement des seniors	p. 27
4. Les aides à destination des personnes âgées	p. 30
a. Les bénéficiaires du Plan d'actions personnalisé (PAP)	p. 30
b. Les bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	p. 30
c. Les bénéficiaires de l'Aide sociale à l'hébergement (ASH)	p. 31
d. Les bénéficiaires de l'Allocation spécifique pour personnes âgées (ASPA)	p. 31

L'OFFRE DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE

p. 32

I. <u>OFFRE MEDICO-SOCIALE</u>	p. 32
1. Les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	p. 33
2. Les Résidences-autonomie	p. 34
3. Les accueils de jour	p. 35
4. Les services d'aide au maintien à domicile	p. 36

II. OFFRE SANITAIRE	p.37
1. Les Maisons de santé pluridisciplinaires.....	p.37
2. Les établissements hospitaliers.....	p.37
3. Les filières gériatriques.....	p.38

L'HABITAT DES PERSONNES AGEES	p.43
--	------

LES FRAGILITES LOIRETAINES	p.49
---	------

1. Intérêt pour la prévention de la perte d'autonomie.....	p. 51
2. Mobilité et accès aux équipements et services.....	p. 51
3. Accès aux innovations technologiques.....	p. 52

Sources	p.55
----------------------	------

I. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Le Loiret, dont la capitale régionale est Orléans, est situé en région Centre val de Loire.

Il s'étend sur 6 775 km² et couvre ainsi 17% de la région.

Le Loiret est limitrophe avec les départements de l'Essonne, la Seine-et-Marne, l'Yonne, de la Nièvre, du Cher, du Loir-et-Cher et de l'Eure-et-Loir.

La Loire traverse le département du sud-est vers l'ouest.

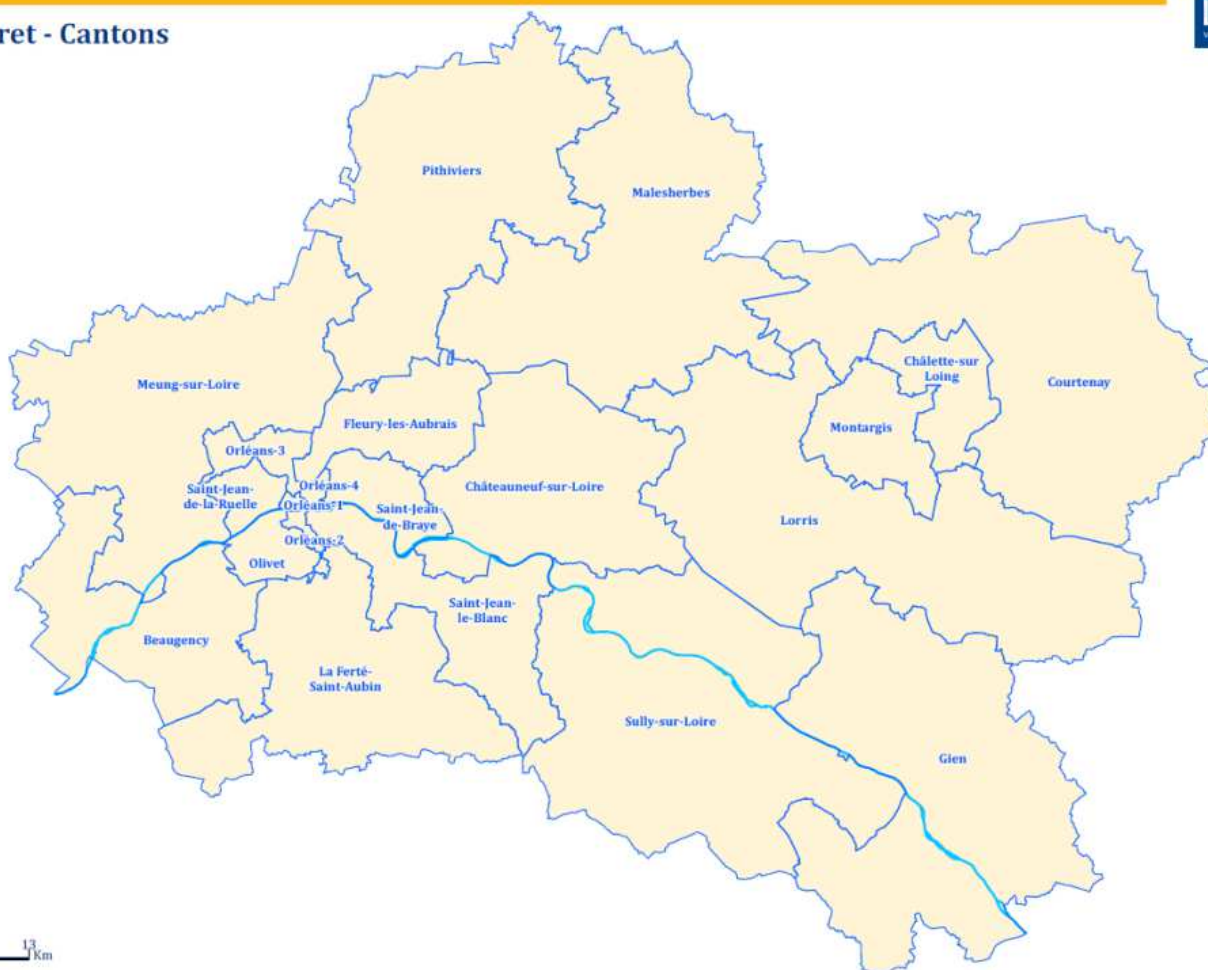
Le Loiret compte 9 régions naturelles.



1. L'organisation administrative loirétaine

Au 1^{er} janvier 2017, le Loiret compte 326 communes dont 11 comptent plus de 10 000 habitants, 16 établissements publics de coopération intercommunale et 21 cantons.

Le Loiret - Cantons



0 6,5 13 Km

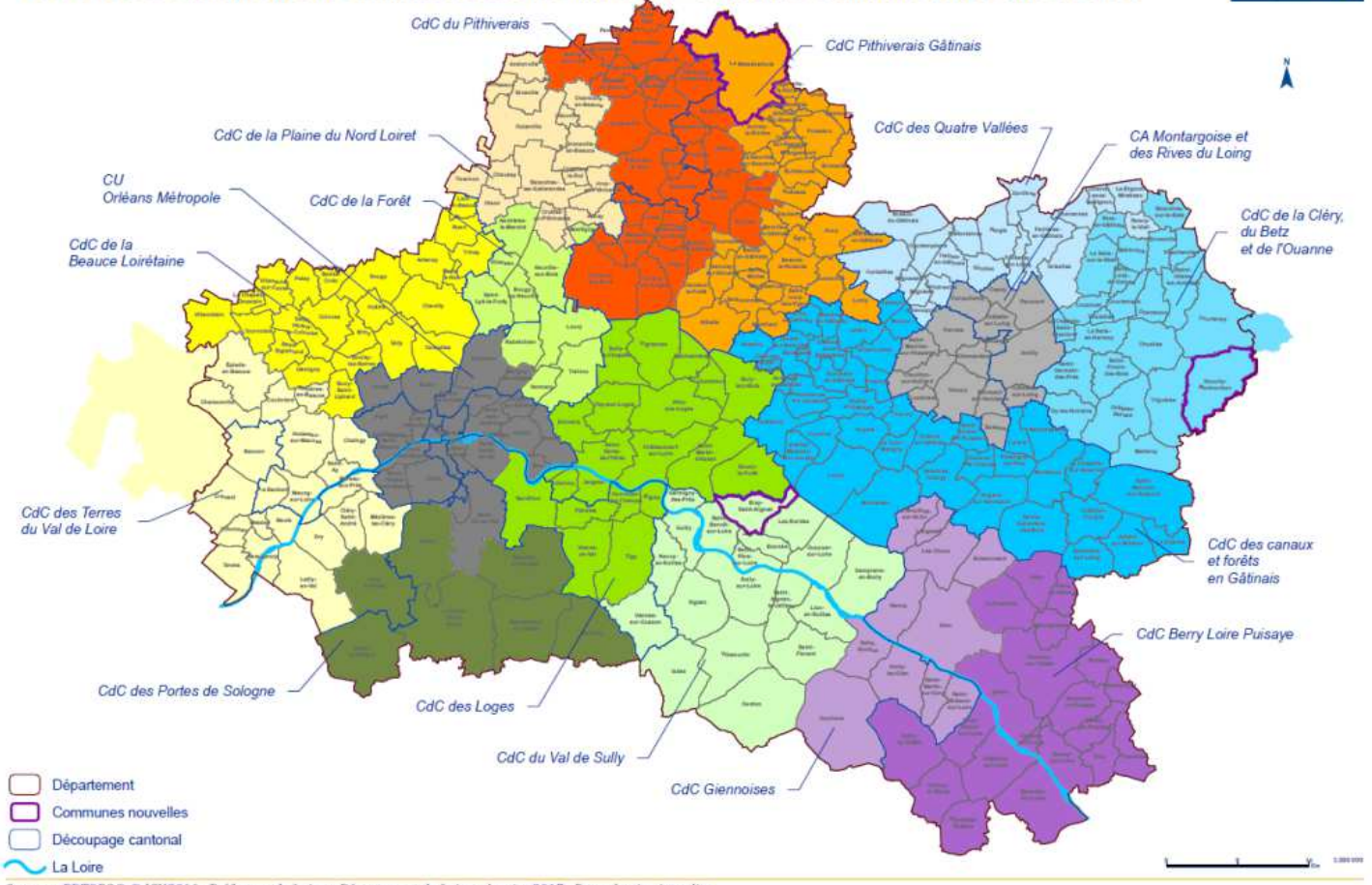
1:360 000

Sources : BD TOPO® ©IGN 2012 - Département du Loiret - Avril 2015 - Reproduction interdite

Populations municipales des communes de plus de 10 000 habitants

Communes de plus de 10 000 habitants	2013	2008	Évolution 2008-2013	Évolution annuelle moyenne
Loiret				
Amilly	12 232	11 548	5,9	1,16
Châlette-sur-Loing	12 812	13 021	-1,6	-0,32
La Chapelle-Saint-Mesmin*	10 078	9 367	7,6	1,47
Fleury-les-Aubrais	20 677	21 203	-2,5	-0,5
Gien	14 624	15 337	-4,7	-0,95
Montargis	14 326	15 526	-7,7	-1,6
Olivet	20 458	20 103	1,8	0,35
Orléans	114 375	113 257	1	0,2
Saint-Jean-de-Braye	19 571	18 933	3,4	0,67
Saint-Jean-de-la-Ruelle	16 488	16 669	-1,1	-0,22
Saran	15 449	15 328	0,8	0,16

Source : Insee, Recensement de la population

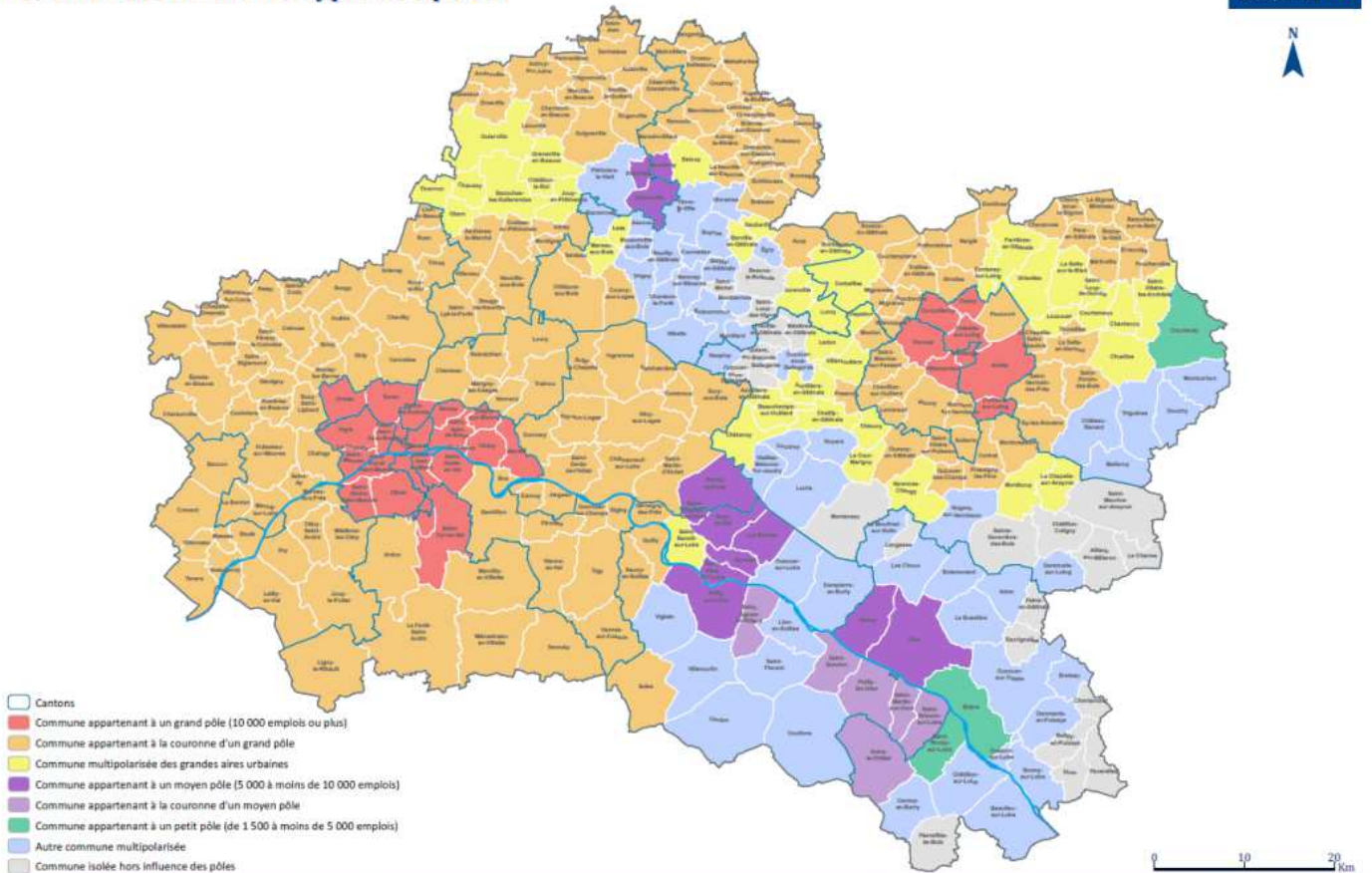


Sources : BDTOP0® © IGN2016 - Préfecture du Loiret - Département du Loiret - janvier 2017 - Reproduction interdite

2. Les aires urbaines

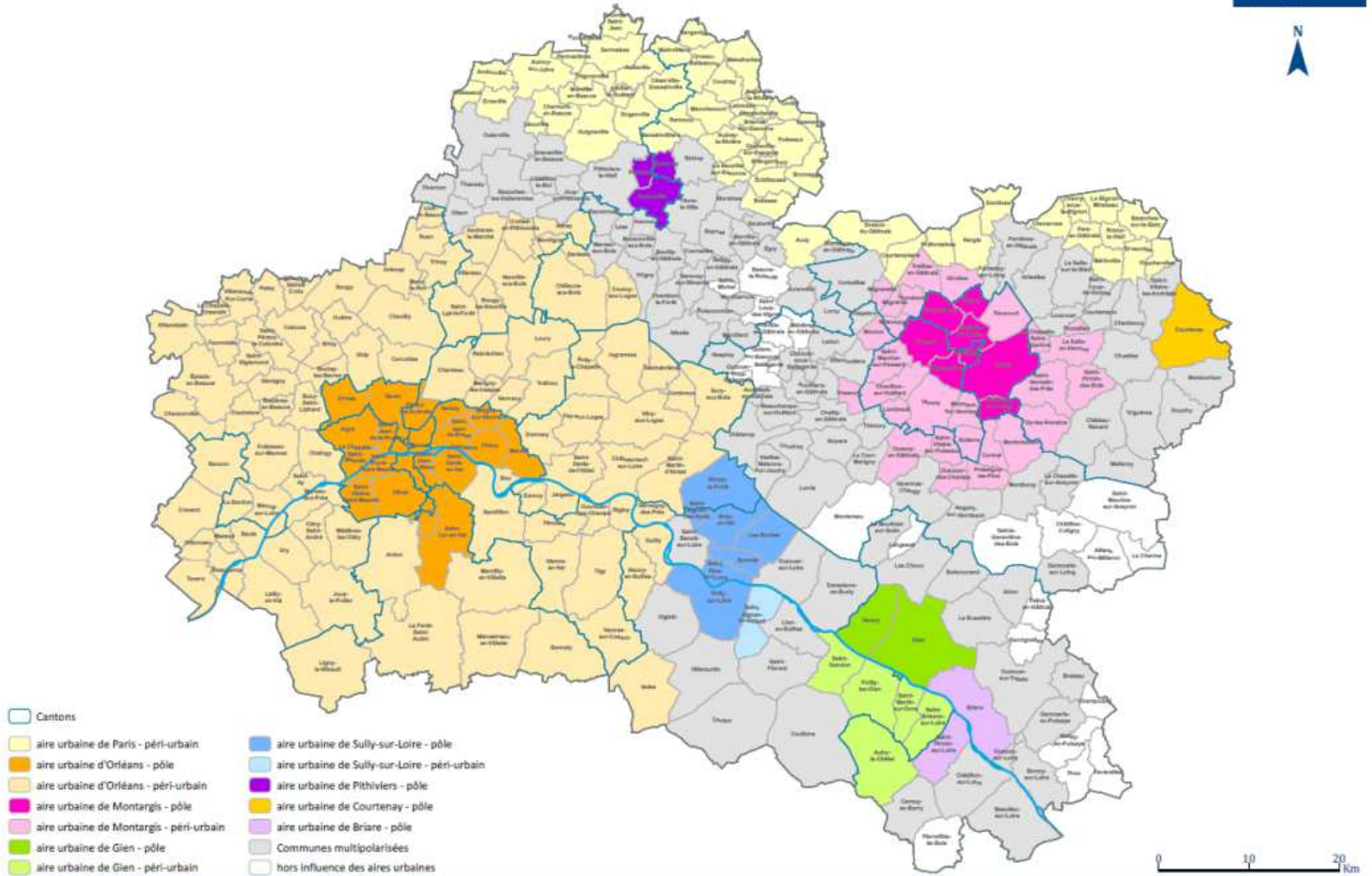
Le Loiret comprend 5 aires urbaines : Orléans, Montargis, Gien, Pithiviers et Sully sur Loire.

Les aires urbaines : les types d'espaces



Sources : Reproduction interdite - BD TOPO® ©IGN 2012 - INSEE 2011

Réalisation : Département du Loiret - Direction des Risques Majeurs et de l'Environnement - Avril 2015



Sources : Reproduction interdite - BD TOPO® ©IGN 2012 - INSEE 2011

Réalisation : Département du Loiret - Direction des Risques Majeurs et de l'Environnement - Avril 2015

Parmi les aires urbaines de taille plus modeste, le dynamisme démographique est particulièrement important dans celle de Pithiviers (+ 6,8 %).

3. Les bassins de vie

26 bassins de vie structurent le département. Ces derniers constituent le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, transports, loisirs et culture

Les Bassins de Vie INSEE dans le Loiret en 2015



II. CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE

1. Projection démographique

Selon l'INSEE, la France compterait, au 1^{er} janvier 2070, 76,5 millions d'habitants, soit une augmentation de 10,7 millions d'habitants, dont l'essentiel serait des personnes de 65 ans et plus (+ 10,4 millions).

Jusqu'en 2040, la proportion de personnes âgées de 65 ou plus progressera fortement : 18% en 2013, 26% en 2040, 29% en 2070.

La population âgée de 75 ans et plus serait deux fois plus nombreuse en 2070 (13,7 millions) qu'en 2013 (+7,8 millions). Enfin, le nombre de personnes de 85 ans ou plus pourrait quadrupler passant de 1,8 million à 6,3 millions.

Jusqu'en 2035, la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus progressera fortement, quelles que soient les hypothèses retenues sur l'évolution de la fécondité, des migrations ou de la mortalité. Cette forte augmentation est transitoire et correspond au passage à ces âges des générations du baby-boom.

Après 2035, la part des 60 ans ou plus devrait continuer à croître, mais à un rythme plus sensible aux différentes hypothèses sur les évolutions démographiques.

L'empreinte des chocs démographiques liés à la 2nde guerre mondiale et au baby-boom aura disparu en 2070.

La France comptait, au 1^{er} janvier 2016, 21 000 centenaires, soit près de 20 fois plus qu'en 1970. Les femmes représentent 84% de ces centenaires et la quasi-totalité des « supercentenaires ».

En 2070, selon un scénario central, la France pourrait compter 270 000 centenaires, 13 fois plus qu'aujourd'hui. Si l'espérance de vie s'avérait meilleure (scénario haut), 540 000 centenaires pourraient vivre en 2070, contre 160 000 si elle était moins bonne (scénario bas).

Evolution de la population française métropolitaine de 1960 à 2060

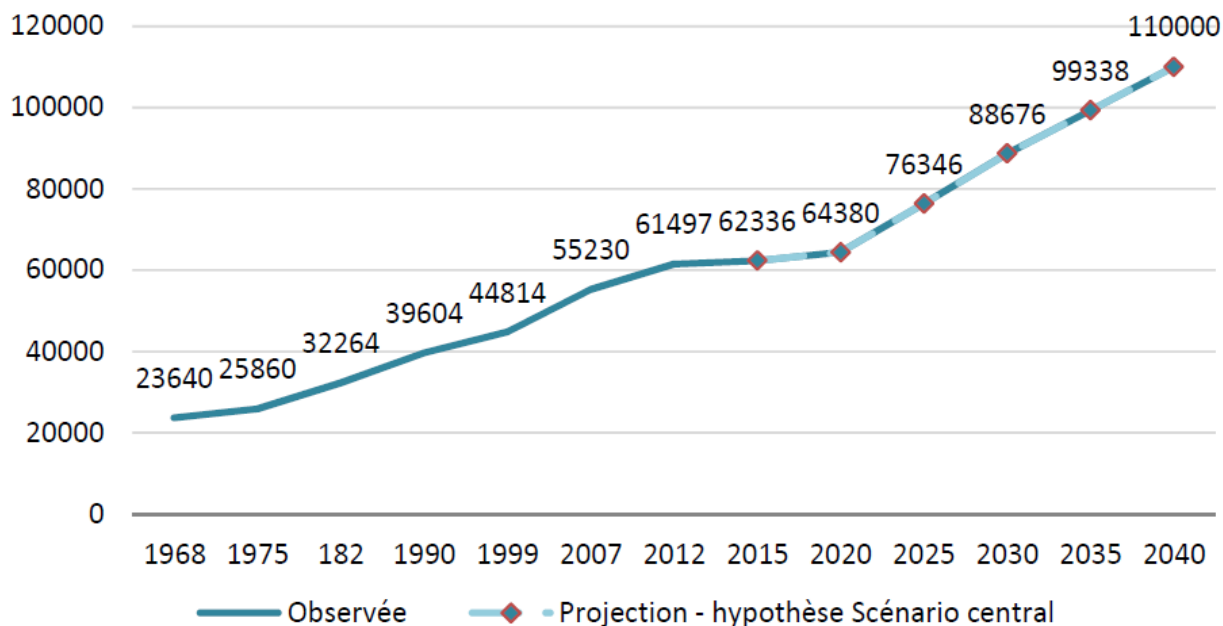
Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	en %				
		0-19 ans	20-59 ans	60-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
1960	45 465	32,3	51,0	5,1	7,3	4,3
1970	50 528	33,1	48,8	5,2	8,1	4,7
1980	53 731	30,6	52,4	3,0	8,3	5,7
1990	56 577	27,8	53,2	5,1	7,1	6,8
2000	58 858	25,6	53,8	4,6	8,8	7,2
2007	61 795	24,8	53,8	4,9	8,1	8,5
2015	64 514	24,2	51,0	6,2	9,3	9,3
2020	65 962	23,9	49,6	6,0	11,0	9,4
2025	67 285	23,5	48,4	6,1	11,1	10,9
2030	68 532	23,0	47,5	6,0	11,1	12,3
2035	69 705	22,6	46,7	5,9	11,1	13,6
2040	70 734	22,4	46,6	5,3	11,1	14,7
2050	72 275	22,3	45,9	5,6	10,2	16,0
2060	73 557	22,1	45,8	5,4	10,5	16,2

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil jusqu'en 2007 et projection de population 2007-2060
Insee Première – No 1320 - Paru le : 27/10/2010

9,3% de la population loirétaine est âgée de 75 ans et plus, ce qui est similaire au niveau national. Une augmentation de plus de la moitié devrait être constatée d'ici 2040 pour atteindre 15% de la population.

Le département du Loiret se positionne au 34ème rang des départements de France métropolitaine en termes de poids des 75 ans et plus dans l'ensemble de la population.

Population âgée de 75 ans et plus observée dans le Loiret (1968-2012) et projetée (2015 - 2040)



Source : Insee – Recensements – projection Omphale 2010 – scénario central

Portrait social du Loiret - Département du Loiret - Observatoire des Territoires – Portrait social du Loiret – Mars 2017

La France comptait au 1^{er} janvier 2016, 21 000 centenaires, ils sont ainsi près de vingt fois plus qu'en 1970.

83% sont des femmes et parmi les « supercentenaires », c'est-à-dire les personnes de 110 ans ou plus, il n'y a quasiment que des femmes.

50% des centenaires vivent à leur domicile sur deux vit à domicile, qu'il soit seul, en couple, ou avec une autre personne que son conjoint.

Les hommes centenaires, plus souvent en couple, sont plus fréquemment à leur domicile que les femmes.

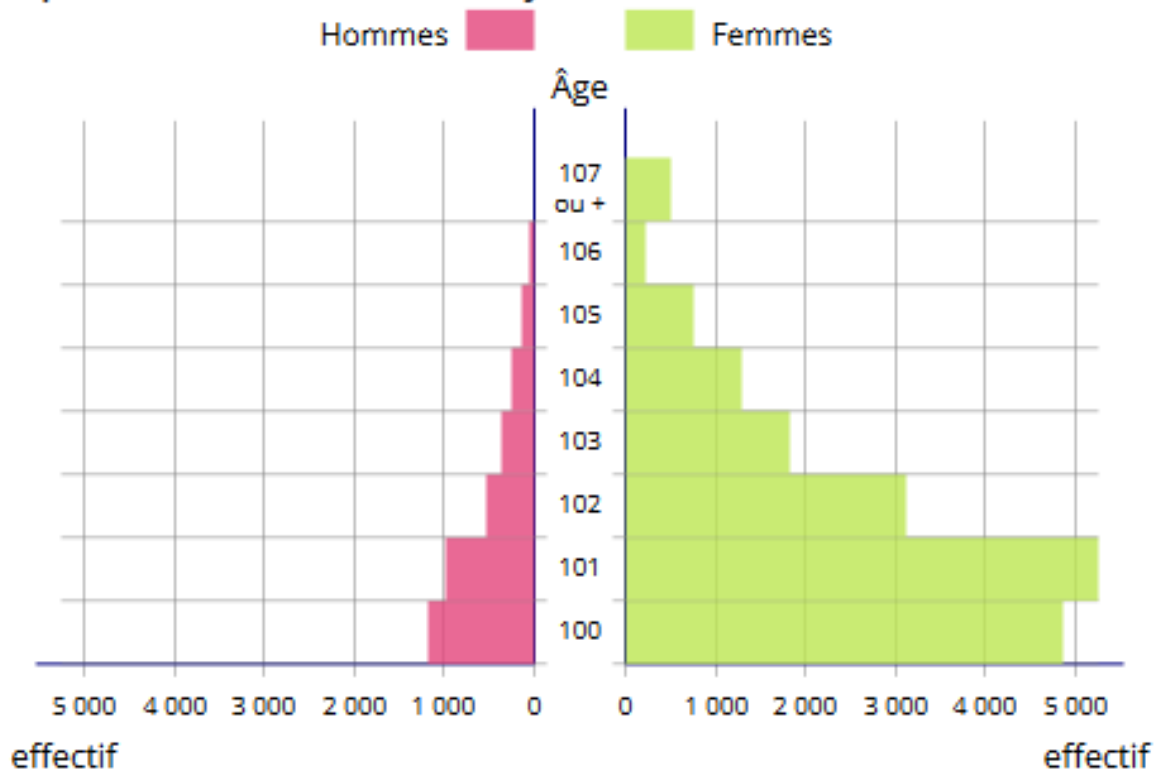
En 2070, 90% des femmes et 80% des hommes nés en 1990 deviendraient octogénaires, tandis que 13 % des femmes et 5 % des hommes nés en 1970 atteindraient leur centième anniversaire.

Si les tendances actuelles se prolongent, la France pourrait compter à cette date 270 000 centenaires, soit treize fois plus qu'aujourd'hui.

Insee Première - N° 1620 - Paru le : 03/11/2016

Le recensement 2014 fait apparaître que le Loiret compte 262 centenaires.

Population des centenaires au 1er janvier 2016



Population des centenaires au 1er janvier 2016

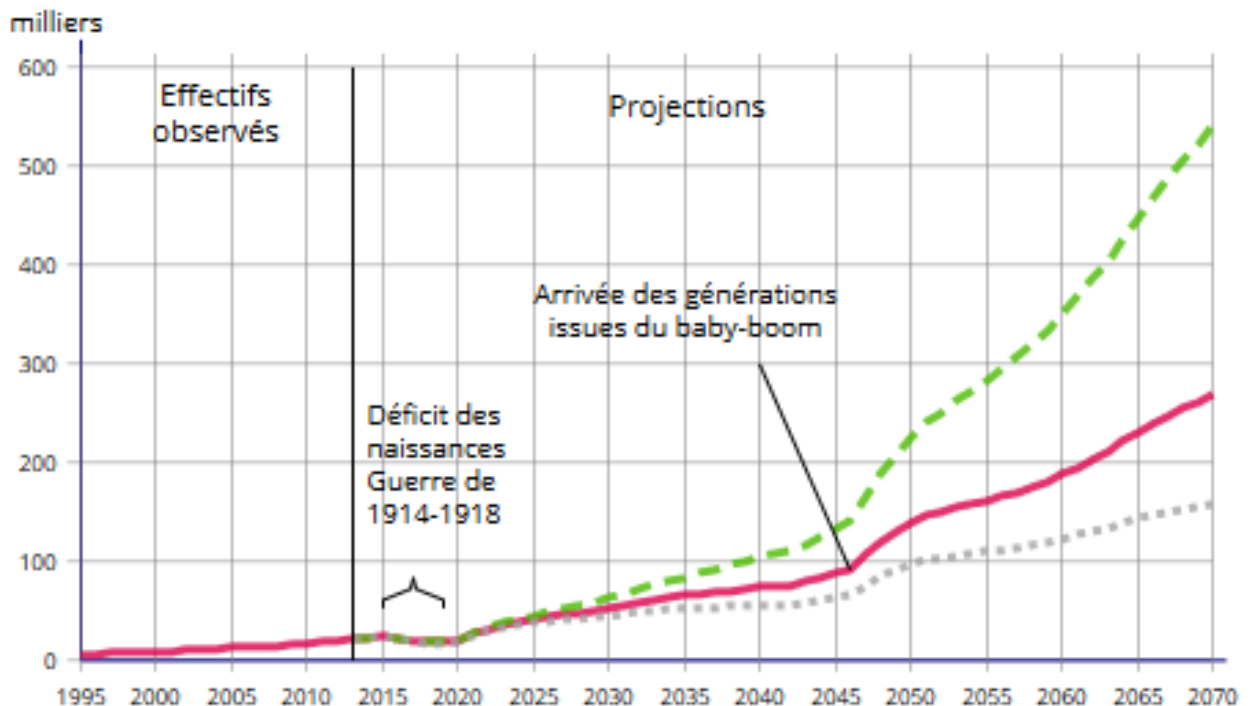
Note : les données au-delà de 106 ans sont indiquées à titre illustratif : elles sont très fragiles, étant donné le faible effectif.

Lecture : au 1er janvier 2016, 4 882 femmes âgées de 100 ans vivent en France métropolitaine.

Champ : personnes âgées de 100 ans ou plus, France y compris Mayotte.
Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil, 2016

Nombre de centenaires jusqu'à 2070, selon trois scénarios

- Scénario central
- - - Scénario d'espérance de vie haute
- Scénario d'espérance de vie basse



Lecture : selon le scénario central, 270 000 centenaires vivraient en France en 2070.

Champ : personnes âgées de 100 ans ou plus, France hors Mayotte jusqu'en 2012, France y compris Mayotte à partir de 2013.

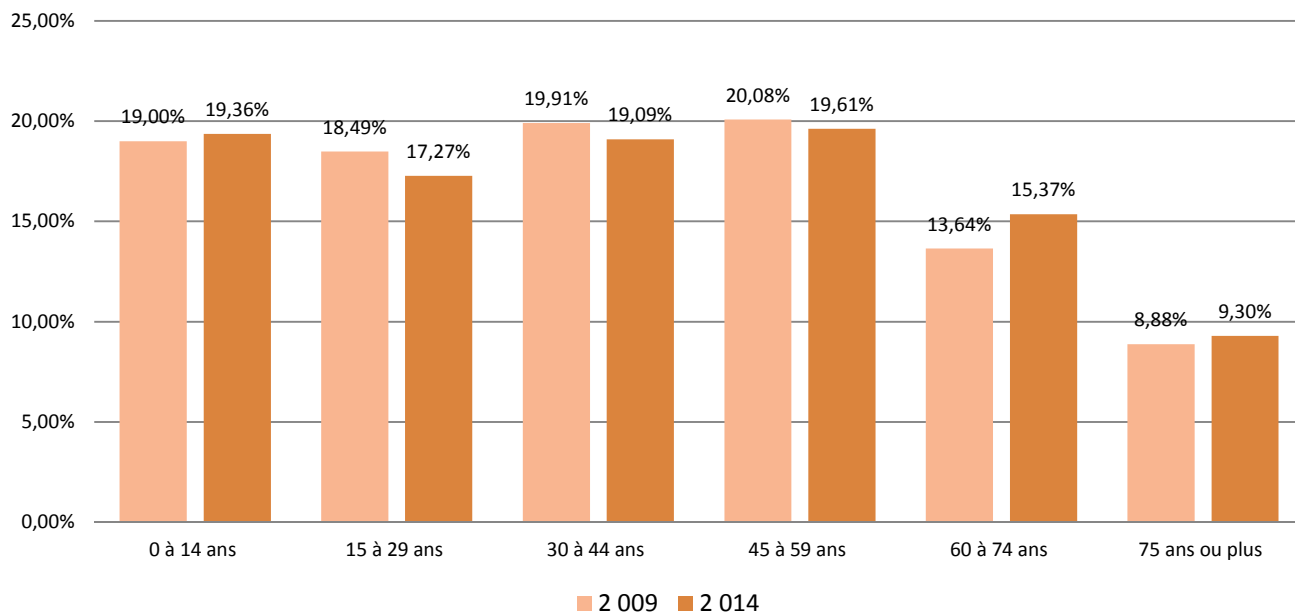
Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil jusqu'en 2012 et projection de population 2013-2070.

2. La population loirétaine

Au 1^{er} janvier 2014, le recensement faisait état d'une population de 669 737 habitants.

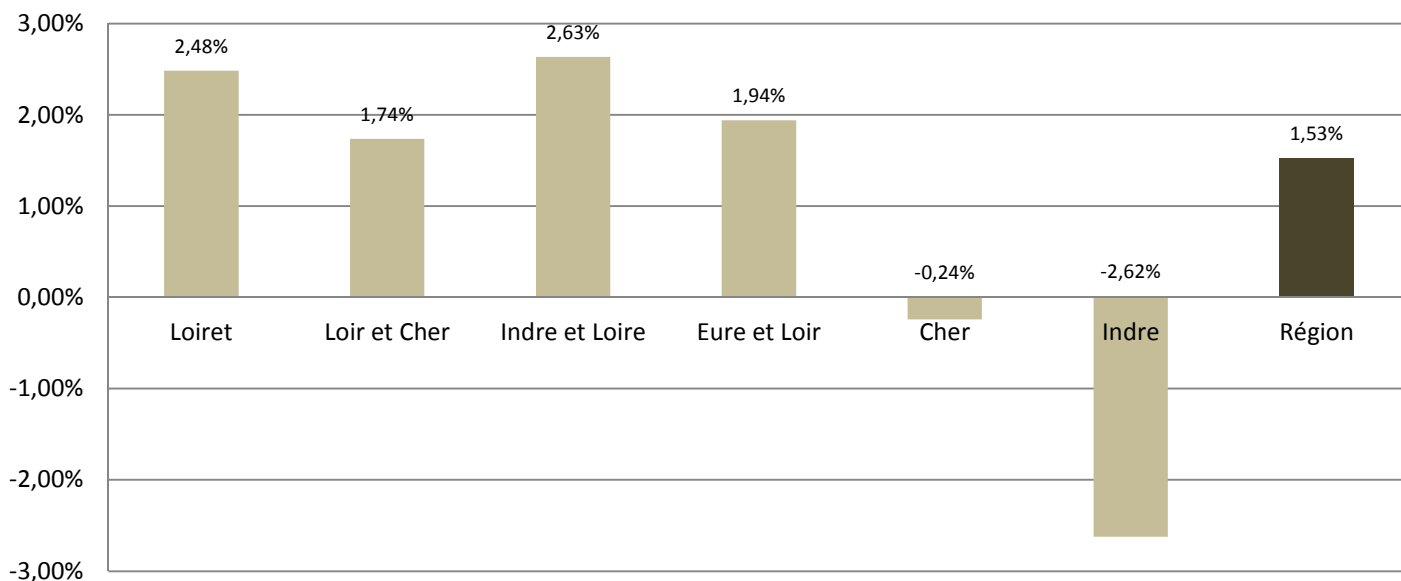
Entre 2009 et 2014, la population loirétaine a augmenté de +2,48 % passant ainsi de 653 510 habitants en 2009 à 669 737 habitants en 2014, ce qui est supérieur à l'accroissement de la population en région Centre Val de Loire qui est de 1,53%.

Population Loiret 2009/2014



Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales

Evolution de la population 2009/2014 - départements de la région Centre Val de Loire -



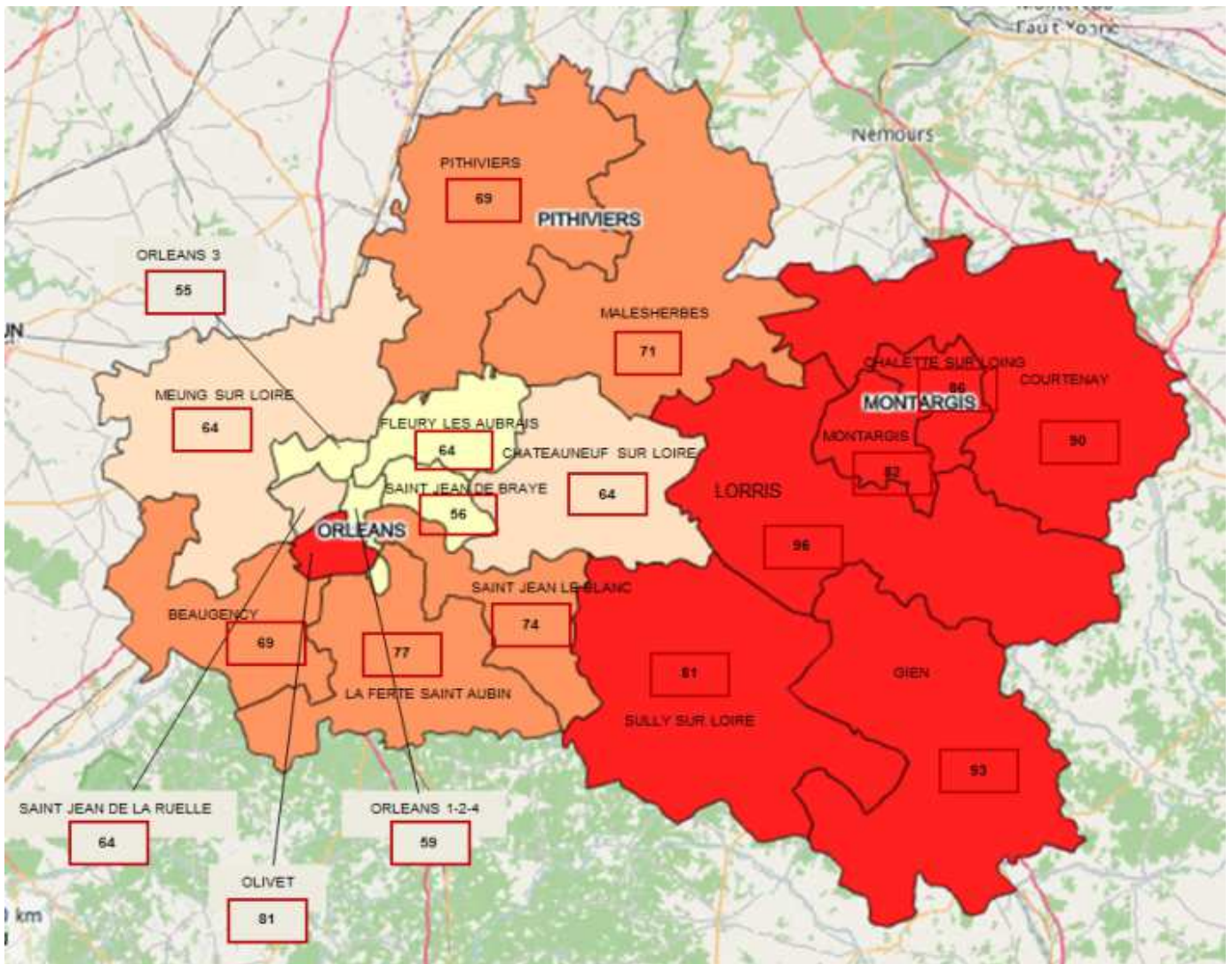
Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales

a. Indice de vieillissement

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 25 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

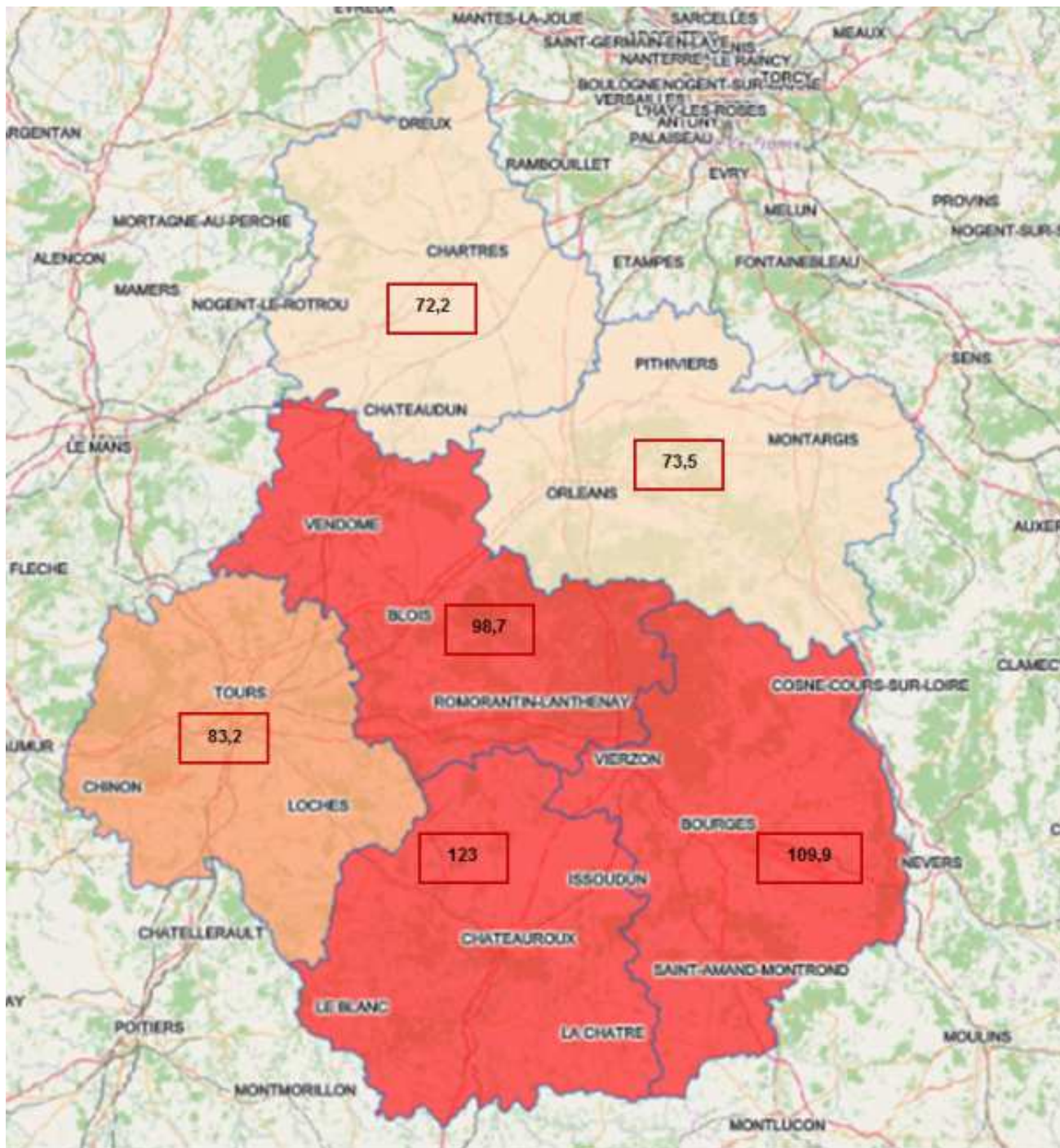
L'indice de vieillissement dans le Loiret est de 73,5, ce qui est inférieur à l'indice moyen au niveau national qui est de 76. Les cantons situés à l'est du département ainsi que dans le canton d'Olivet présente un indice de vieillissement important.

Avec un indice de vieillissement de 56 pour 1 000 habitants, le canton de Saint Jean de Braye est le plus jeune du département.



Sources :
Observatoire des fragilités Grand nord
STATISS 2016

Au niveau régional, le Loiret et l'Eure et Loir sont les départements qui affichent un indice de vieillissement faible (respectivement 73 et 72) contrairement aux départements de l'Indre et du Cher qui ont un indice de vieillissement supérieur à 100, démontrant ainsi un nombre de personnes âgées supérieur aux jeunes de moins de 25 ans

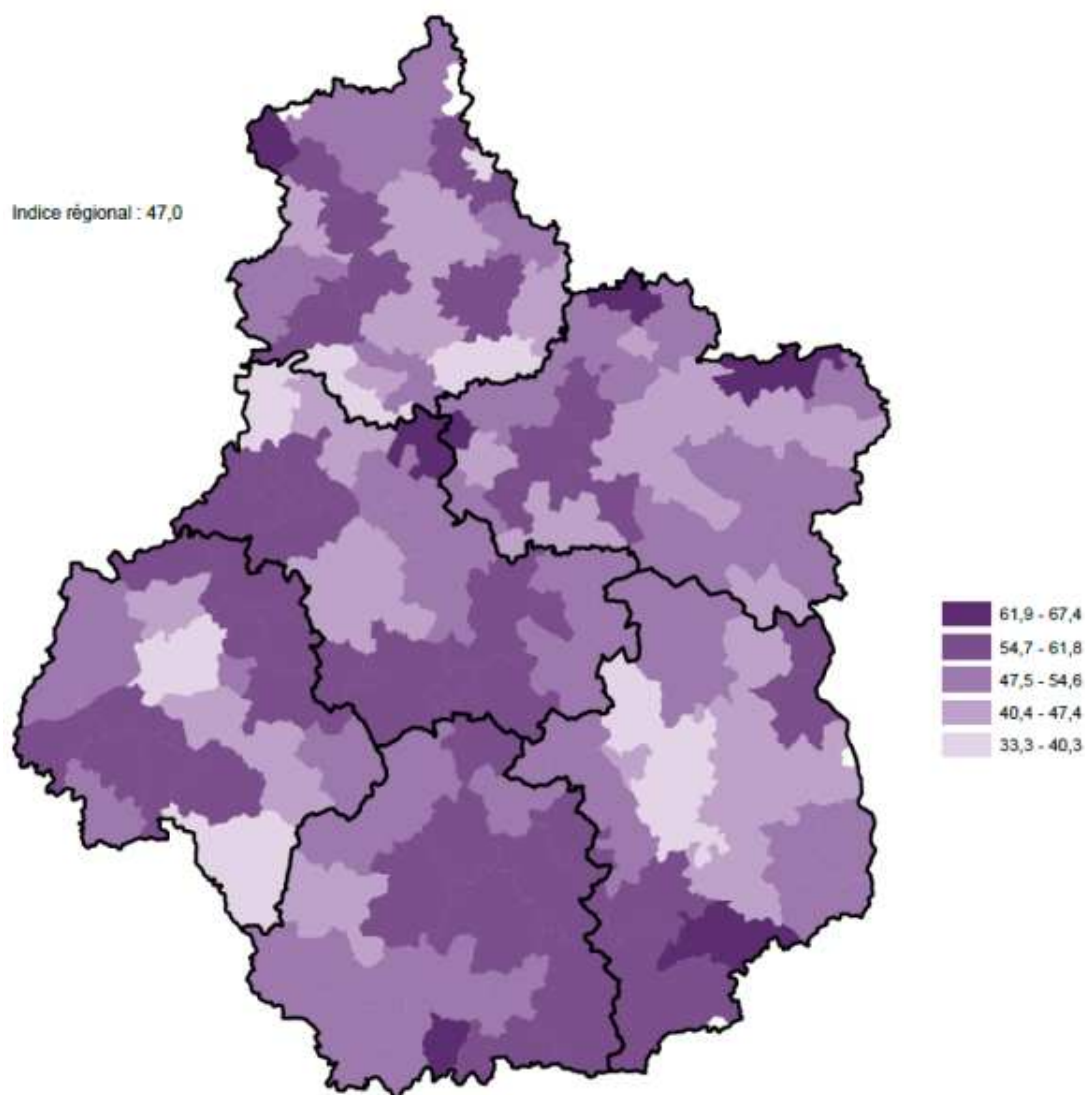


Sources :
Observatoire des fragilités Grand nord
STATISS 2016

b. Indice de grand vieillissement

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Indice de grand vieillissement en 2013 (Nombre de personnes de 80 ans et plus pour 100 personnes de 65 à 79 ans)	45,5	45,6	50,3	47,4	49,5	45,6	47,0	43,9
<i>hommes</i>	31,7	33,1	35,6	34,0	36,5	32,8	33,8	30,3
<i>femmes</i>	59,3	58,1	64,9	60,9	62,5	58,4	60,3	57,5
Part des 85 ans et plus parmi les 65 ans et plus en 2013	16,3%	16,8%	17,6%	17,6%	17,9%	16,5%	17,1%	16,1%
<i>hommes</i>	11,6%	12,8%	13,0%	13,5%	13,8%	12,3%	12,8%	11,6%
<i>femmes</i>	19,9%	19,8%	21,0%	20,6%	21,0%	19,7%	20,3%	19,3%

Indice de grand vieillissement en 2013



Source : Observation sociale croisée des acteurs régionaux et départementaux (OSCARD) 2016
 Insee (RP 2013) — IGN Geofla Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

c. Espérance de vie

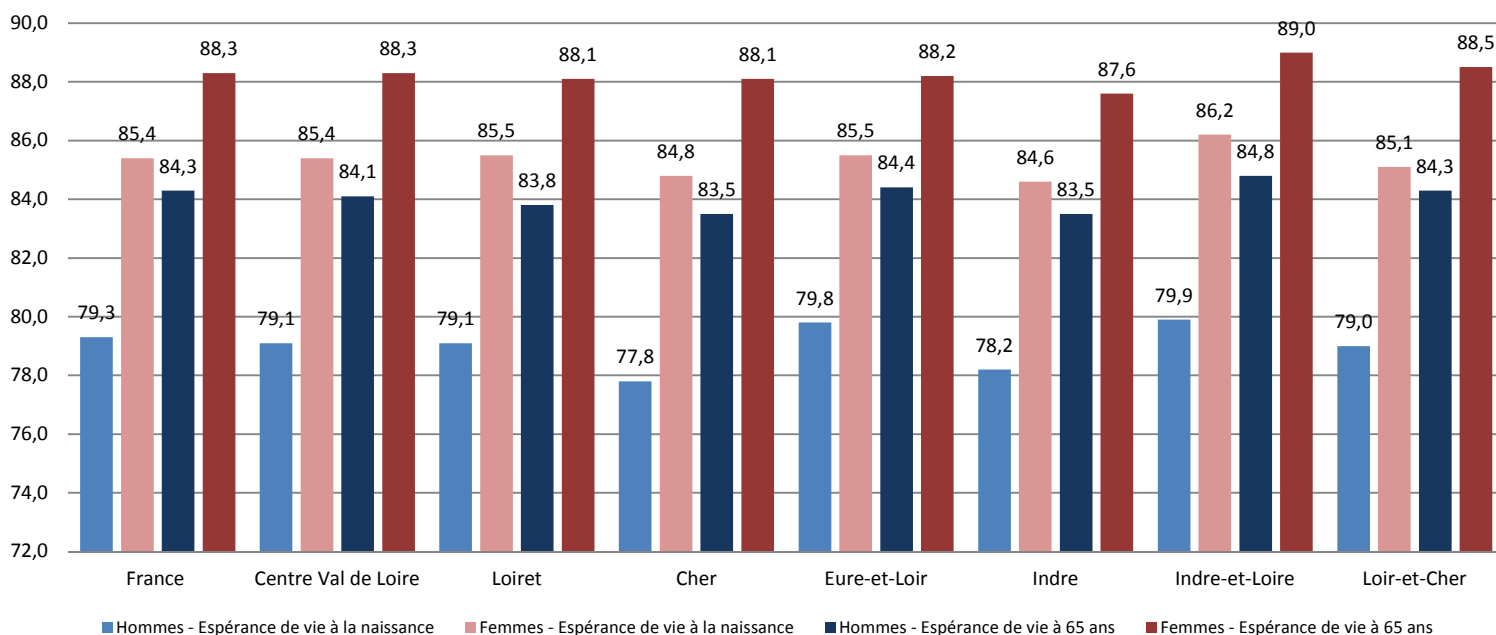
L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

À la naissance les loirétains ont une espérance de vie 79,1 ans contre 85,5 ans pour les loirétaines, soit un écart de 6,4 ans, ce qui est équivalent aux données régionales et nationales.

À l'âge de 65 ans, l'écart diminue de 1,4 année, les hommes ayant une espérance de vie de 83,8 ans contre 88,1 ans pour les femmes, ce qui est un an de plus que la moyenne nationale (4 ans).

Si les tendances de mortalité des 20 dernières années se poursuivaient, l'espérance de vie à la naissance des hommes progresserait davantage que celle des femmes : +11 ans contre +8 ans. L'écart entre les hommes et les femmes diminuerait de moitié : 3 ans en 2070 contre 6 en 2016. Près d'un centenaire sur trois serait un homme en 2070 contre un sur six en 2016.

Espérance de vie (en âge)



Source : Statiss 2016 Effectifs par classe d'âge au 1er janvier 2014

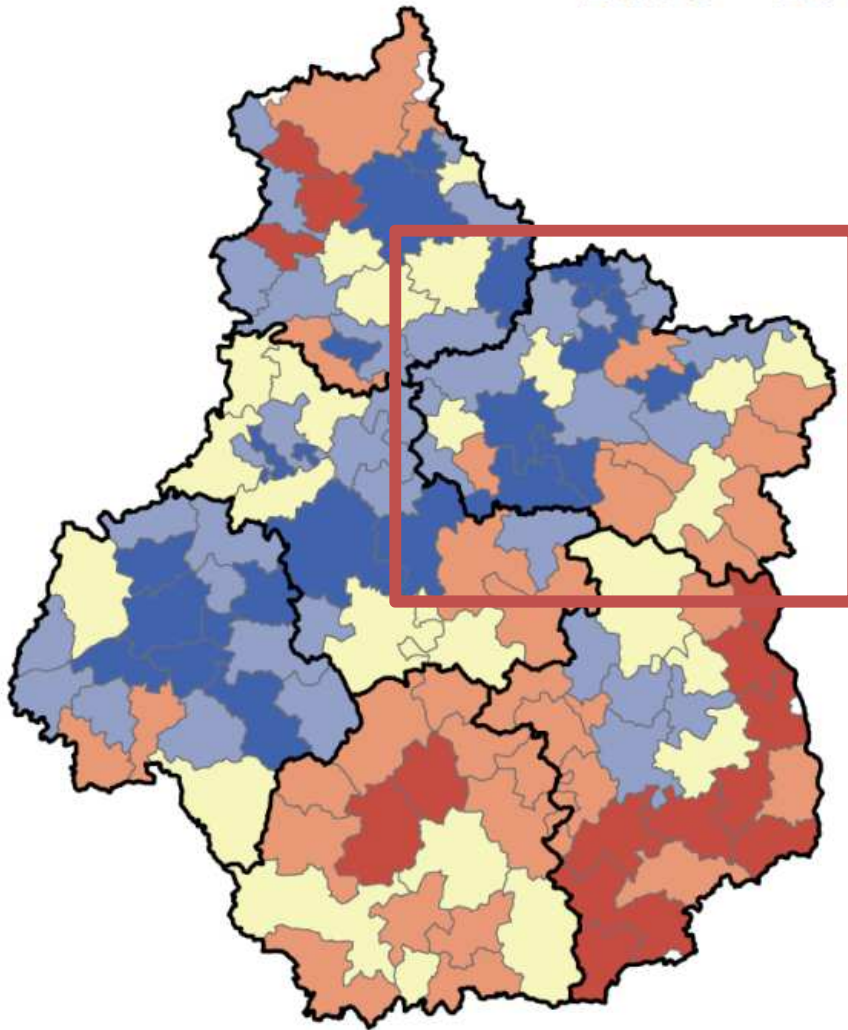
d. Mortalité

- **Mortalité générale**

Le taux de mortalité du Loiret est de 8,7 décès pour 1 000 habitants en 2014, ce qui est sensiblement équivalent à la moyenne nationale (8,5) et inférieur à la moyenne régionale (9,6).

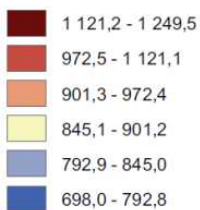
La tendance du taux de mortalité à la baisse observée sur les 20 dernières années se poursuit sauf pour les générations nées pendant la guerre ou d'après-guerre pour qui la mortalité reste quasiment stable.

2003 - 2011



Sources : Inserm CépiDc, Insee - IGN GEOFLA - Exploitation ORS Centre-Val de Loire

Taux de mortalité pour 100 000 habitants



- **Mortalité prématurée**

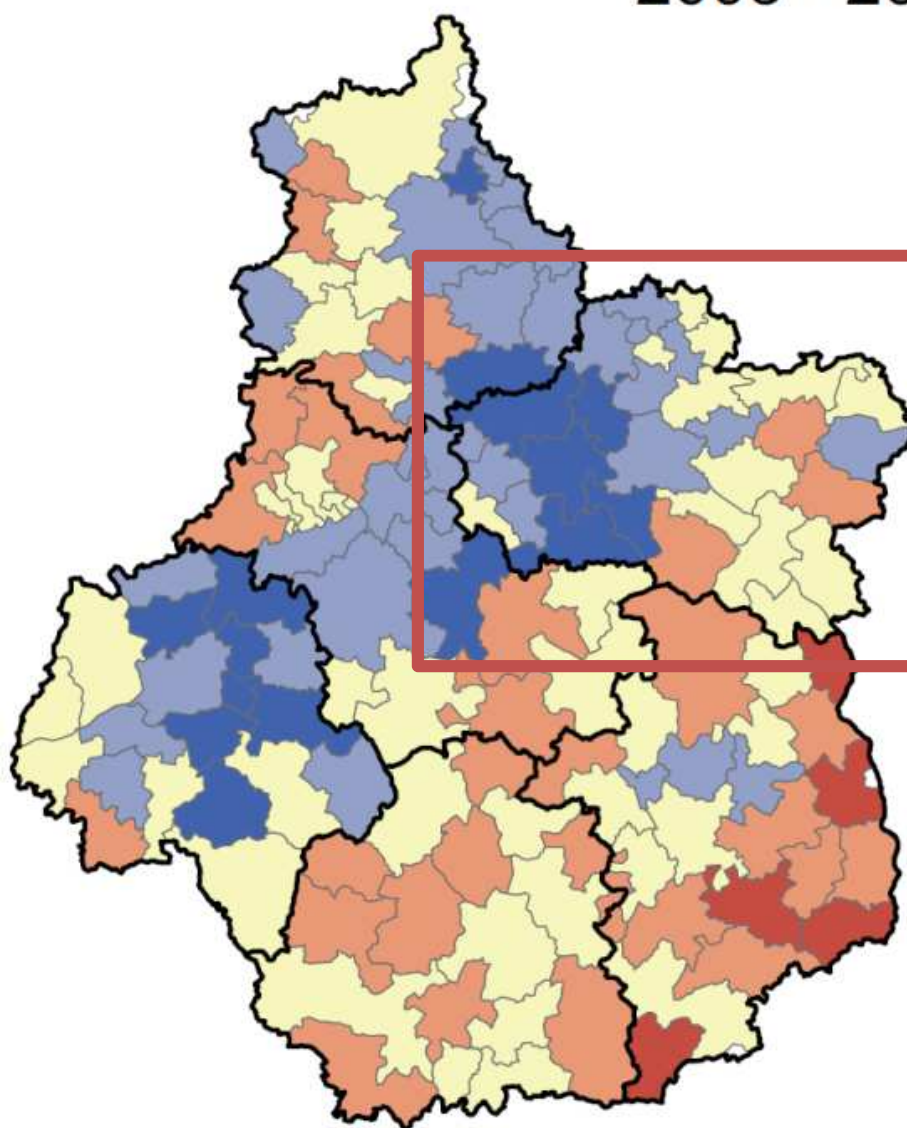
Les décès prématurés sont les décès qui surviennent avant l'âge de 64 ans.

On constate au niveau régional une moyenne de 4 554 décès prématurés sur la période de 2003/2011, ce qui correspond à 1 décès sur 5.

La région Centre Val de Loire présente un indice de surmortalité prématurée par rapport au niveau national sur la période 2003 à 2011, ce qui n'était pas le cas sur la période 1993-2001 où le taux régional n'était pas significativement différent du taux national.

La mortalité prématurée s'avère plus élevée dans le sud-est de de la région et l'extrême nord du Loir-et-cher. L'axe ligérien présente quant à lui une mortalité prématurée plus favorable.

2003 - 2011



Sources : Inserm CépiDc, Insee - IGN GEOFLA - Exploitation ORS Centre-Val de Loire

Taux de mortalité pour 100 000 habitants



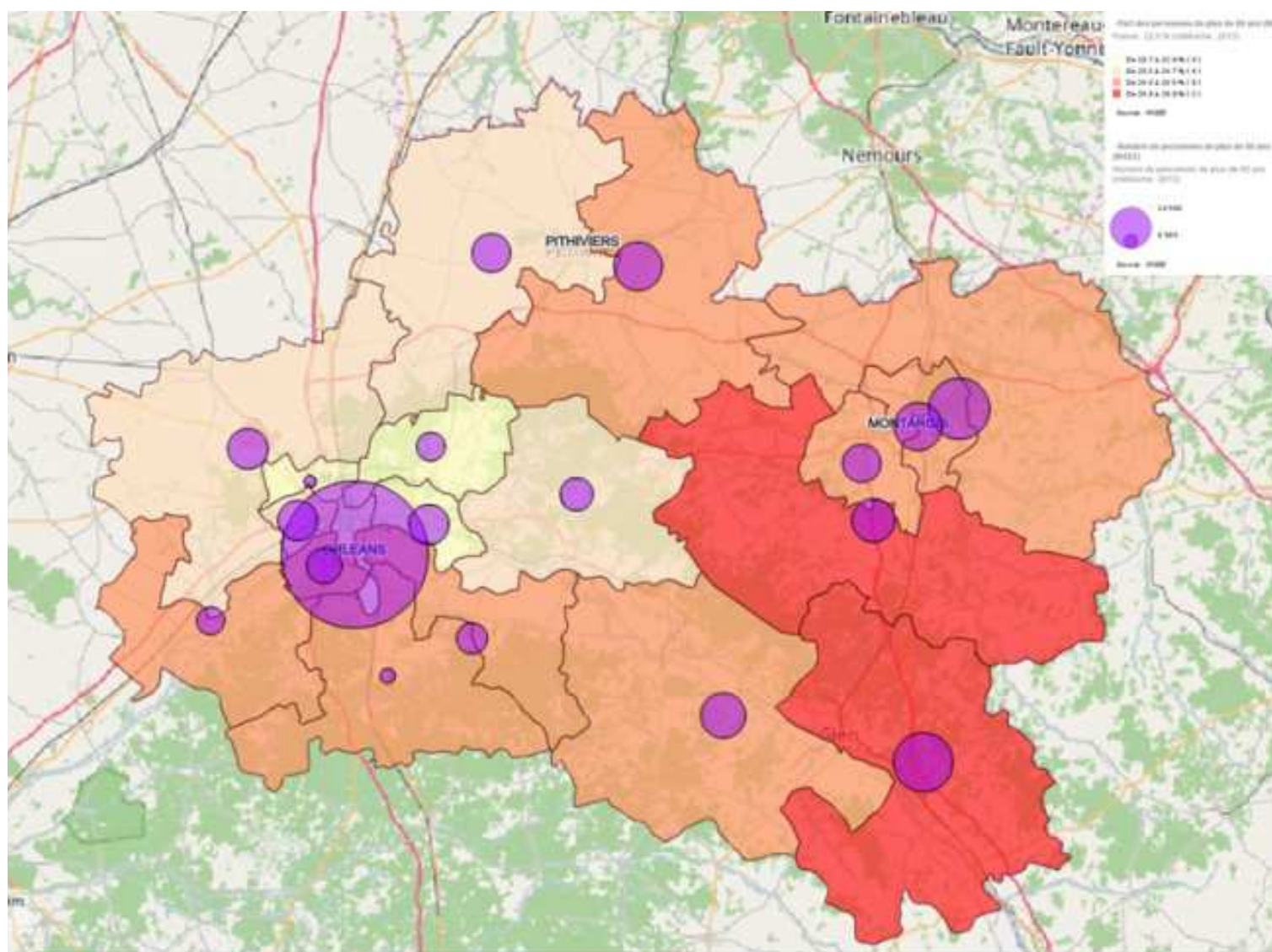
e. Les loirétains âgés de 60 ans et plus

26,67 % de la population loirétaine est âgée de 60 ans et plus ce qui est en deçà de la moyenne régionale qui est de 27,09 %.

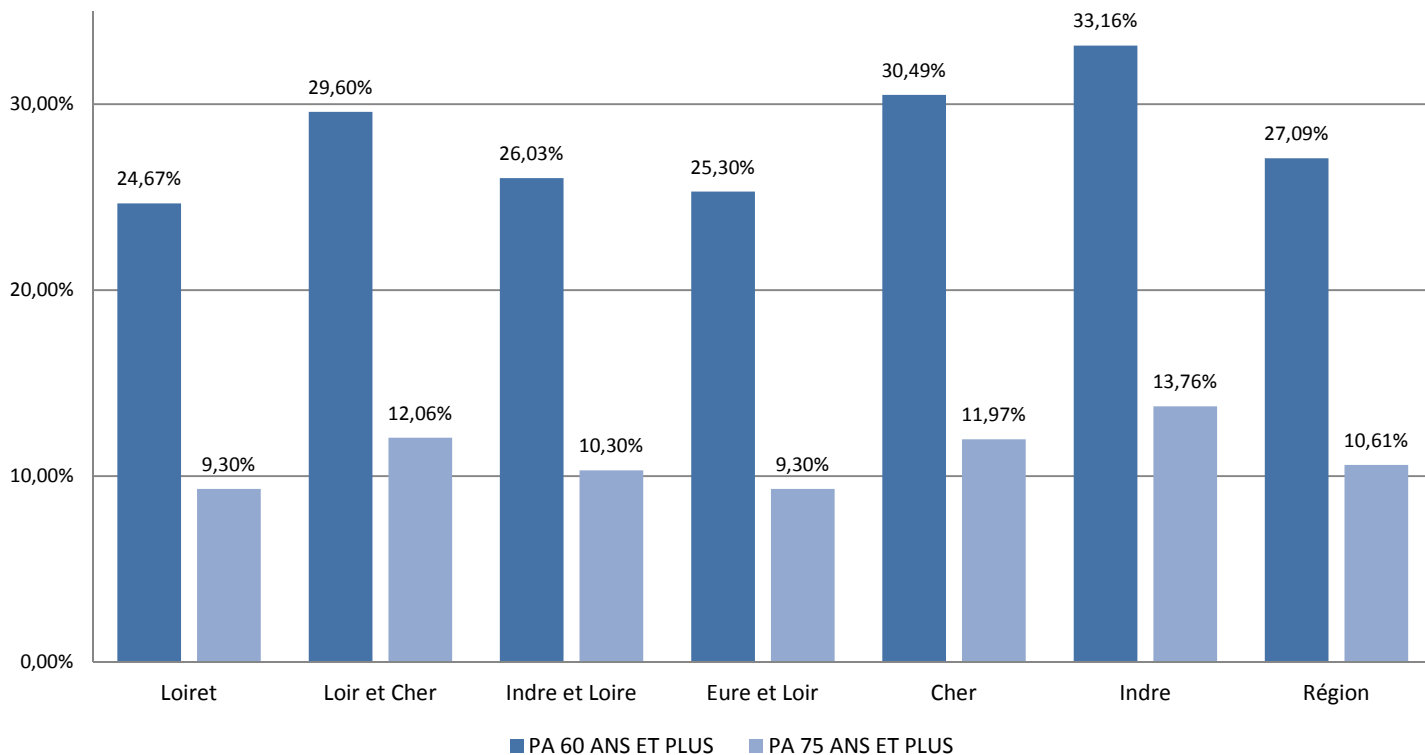
Le Loiret est le département de la région Centre Val de Loire qui compte le moins de personnes âgées de 60 ans et plus par rapport à sa population totale.

Les cantons de Gien et Lorris comptent le plus de personnes âgées de 60 ans et plus (respectivement 29,4 % et 29,9 %), le canton d'Orléans n'en compte, quant à lui, que 19,7 %.

Les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 9,30 % de la population totale. Le canton de Montargis est le territoire qui compte le plus de personnes âgées de 75 ans et plus (44,18 %) par rapport à sa population globale. Le canton de Meung sur Loire est celui qui en compte le moins (33,17 %).

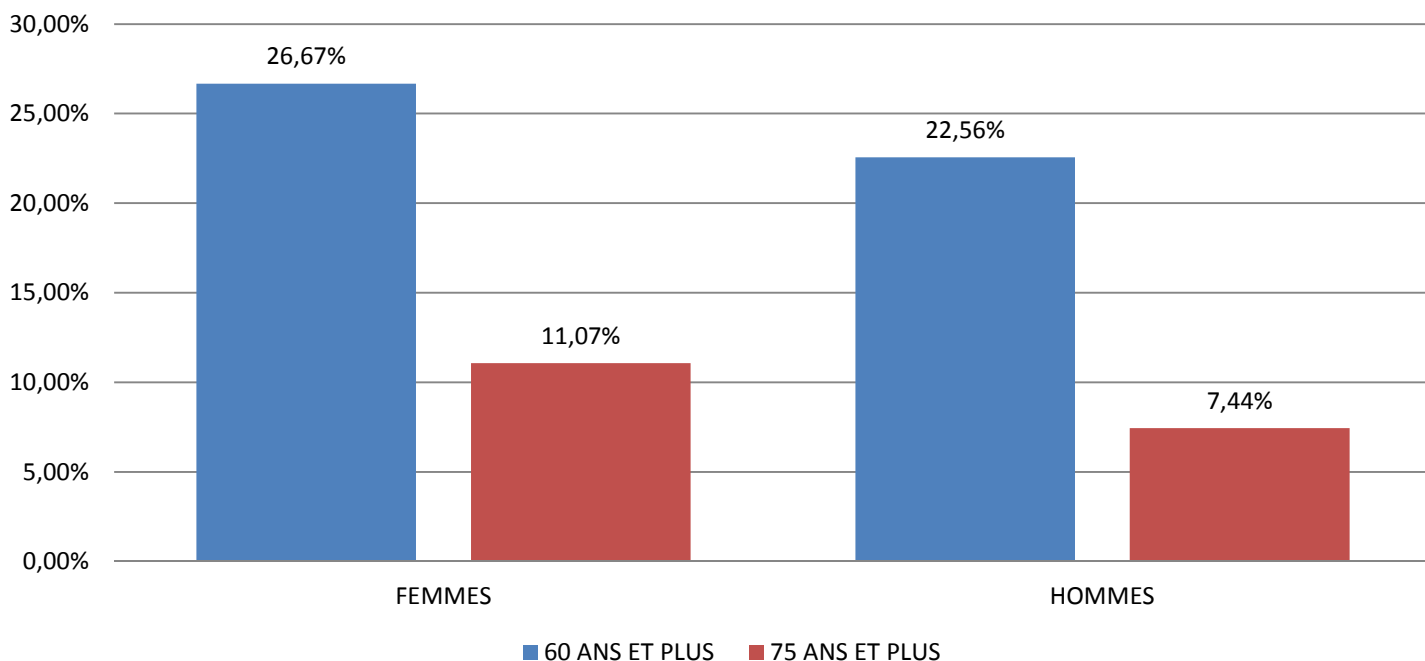


Source : Observatoire des fragilités



Source : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales

REPARTITION FEMMES-HOMMES / POPULATION TOTALE



Source : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales

III. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Le contexte socio-économique territorial du Loiret est globalement favorable. Il bénéficie de l'implantation de centres de décision et de recherche de haut niveau.

Parmi les leaders économiques de la région Centre Val de Loire, le Loiret dispose de nombreux atouts : positionnement géographique (proximité de l'Île-de-France), tissu économique dynamique, importance du secteur agricole, présence de sept pôles d'excellence, de quatre pôles de compétitivité d'envergure internationale et de centres de recherche reconnus, un cadre de vie de qualité.

Mais le département est aussi marqué par quelques faiblesses : un manque d'attractivité pour les jeunes diplômés ou encore des fragilités environnementales (qualité de l'eau et de l'air, risques naturels et technologiques, tendance au recul des espaces agricoles et naturels...).

Dans un contexte de crises économique et énergétique, l'avenir du modèle économique est remis en question. Face à ces mutations, le Département du Loiret doit affirmer un mode de développement valorisant durablement les ressources de son territoire et conciliant performance économique et maintien des équilibres sociaux et territoriaux.

1. Les retraités loirétains

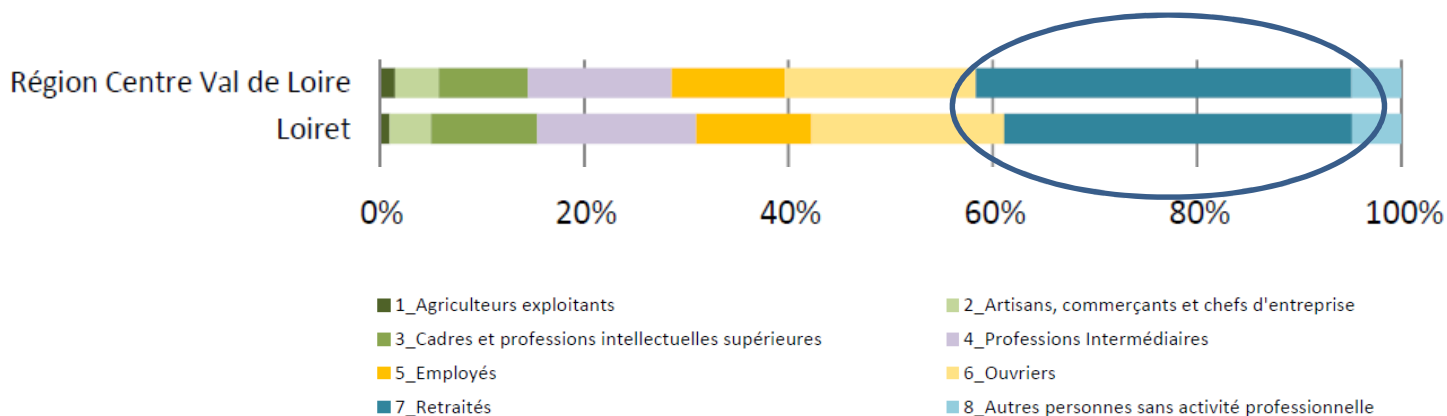
a. Les retraités du régime général

	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	62 159	77 596	139 755
Minimum vieillesse*	2,3%	1,9%	2,1%
Âge moyen des retraités	72,6 ans	74,6 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général	844 €	686 €	756 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général	1 167 €	1 022 €	1 095 €

*Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation de minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre 2017.

* Source SNSP

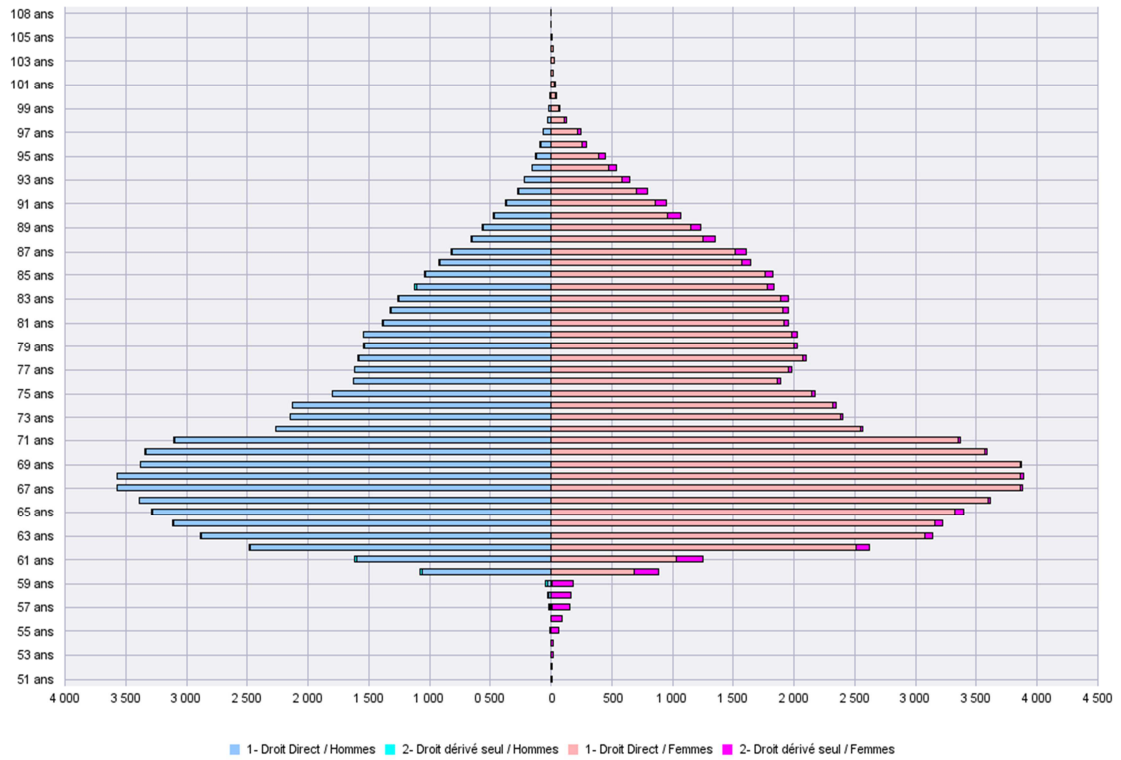
Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



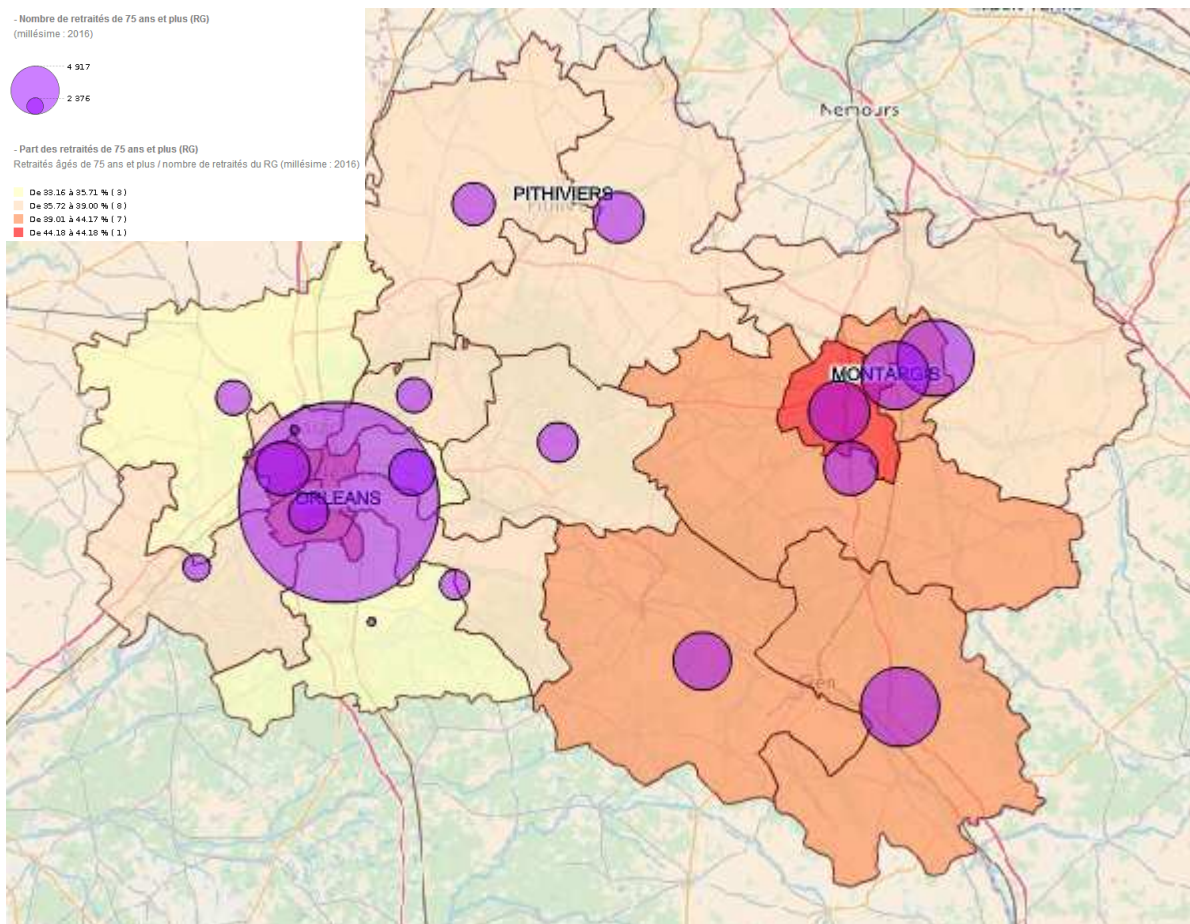
Source : Insee – Recensement 2013

Portrait social du Loiret – Observatoire des territoires – mars 2017

Pyramide des âges des retraités du régime général

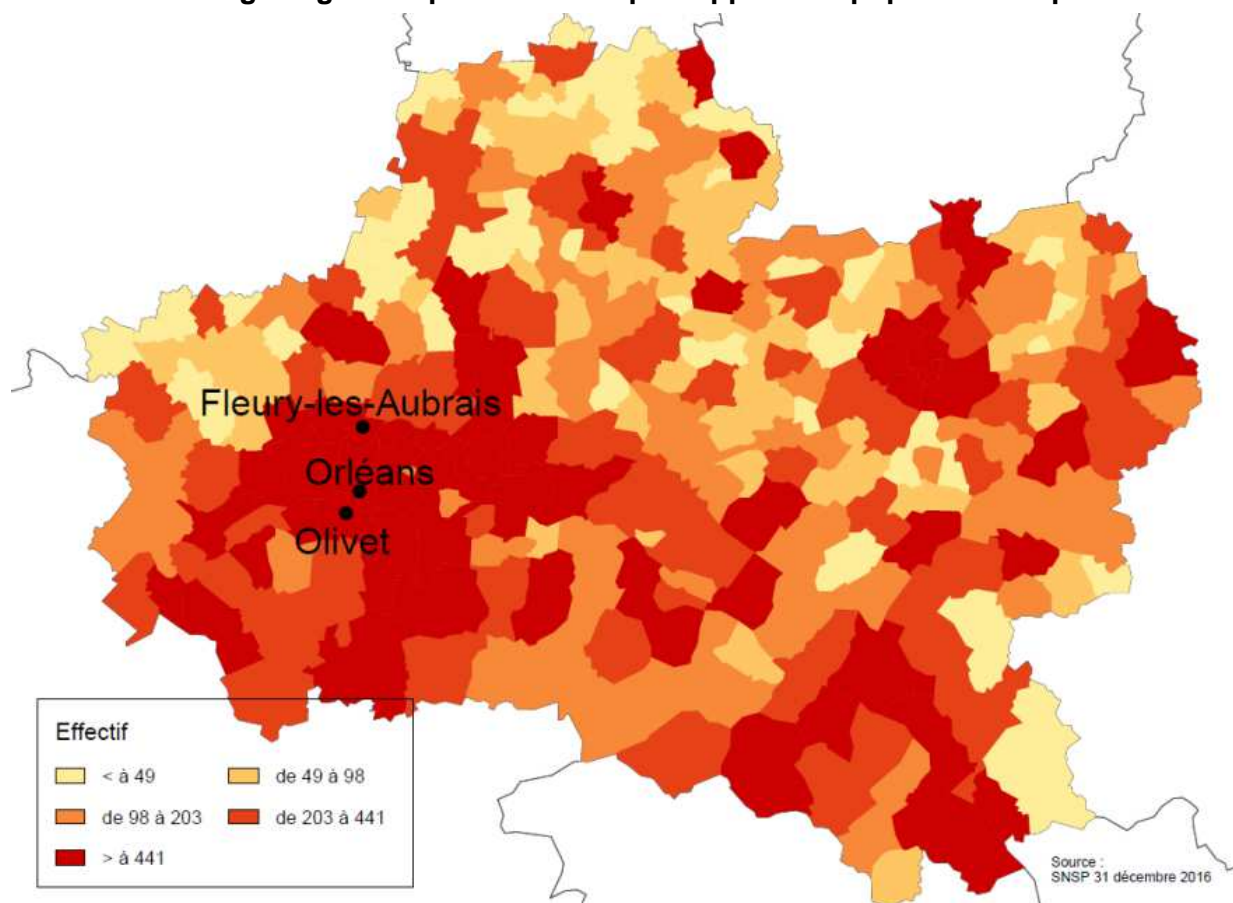


Retraités du régime général / Part des Retraités de 75 ans et plus



Source : CARSAT – Observatoires des fragilités - 2016

Retraités du régime général par commune par rapport à la population de plus de 60 ans



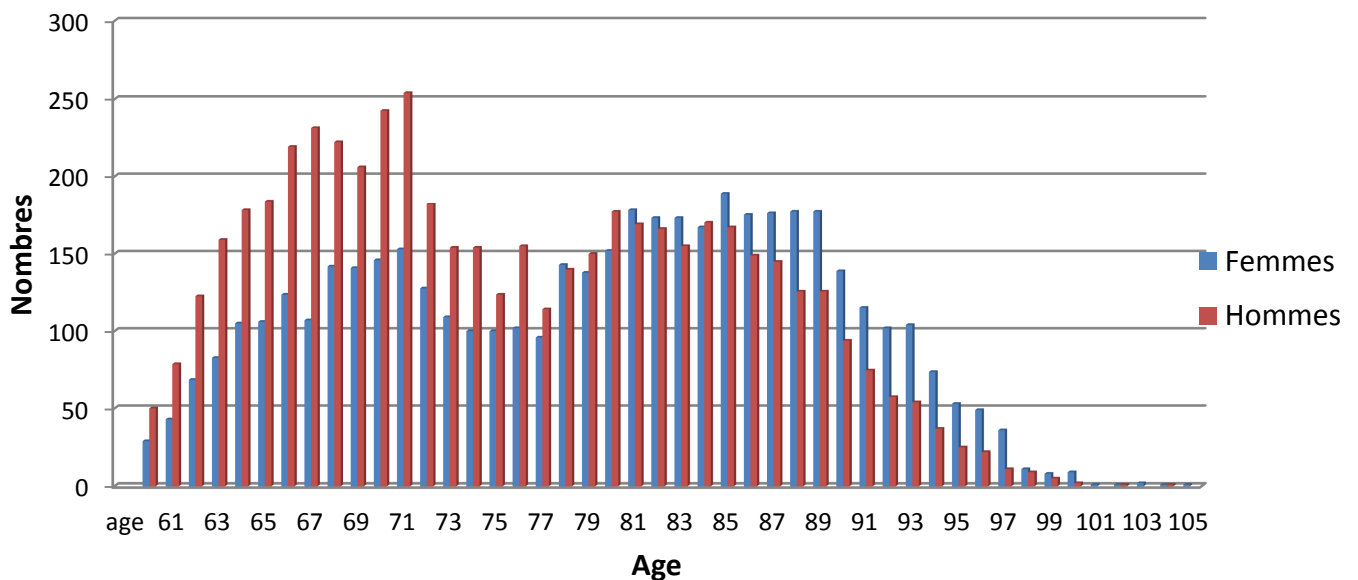
Source : CARSAT - Statistiques départementales du régime général – année 2016

b. Les retraités du régime des anciens salariés et non-salariés agricoles

- Les caractéristiques des retraités titulaires d'un avantage retraite servi par la MSA Beauce Cœur de Loire

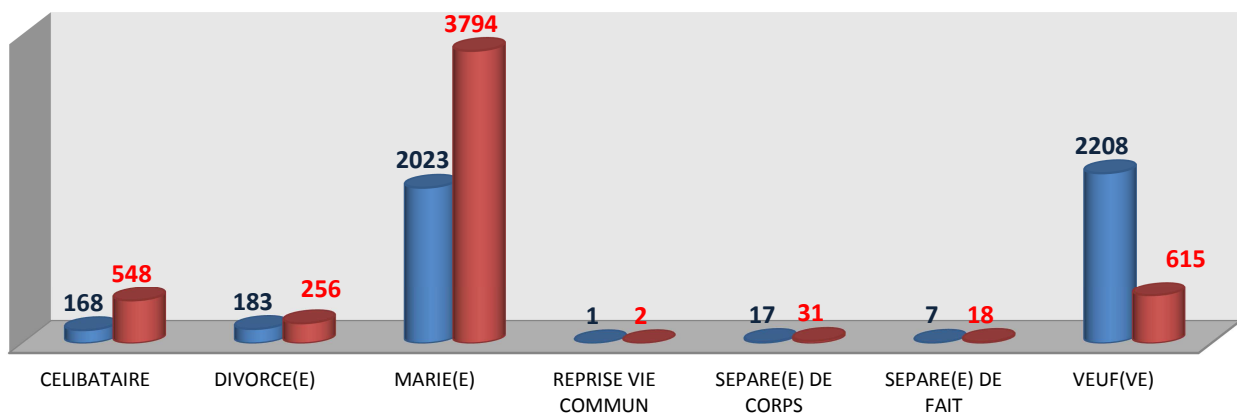
	Salariés		Exploitants		Ensemble
	hommes	femmes	hommes	femmes	
Nombre de retraité(e)s	2316	1616	2948	2991	9 871
Minimum vieillesse en nb	75	18	22	26	141
Minimum vieillesse en %	3,24%	1,11%	0,75%	0,87%	1,43%
Age moyen des retraité(e)s	73	74	78	82	77
Exonération de la CSG	545	329	711	951	2 536

Courbes des âges par sexe



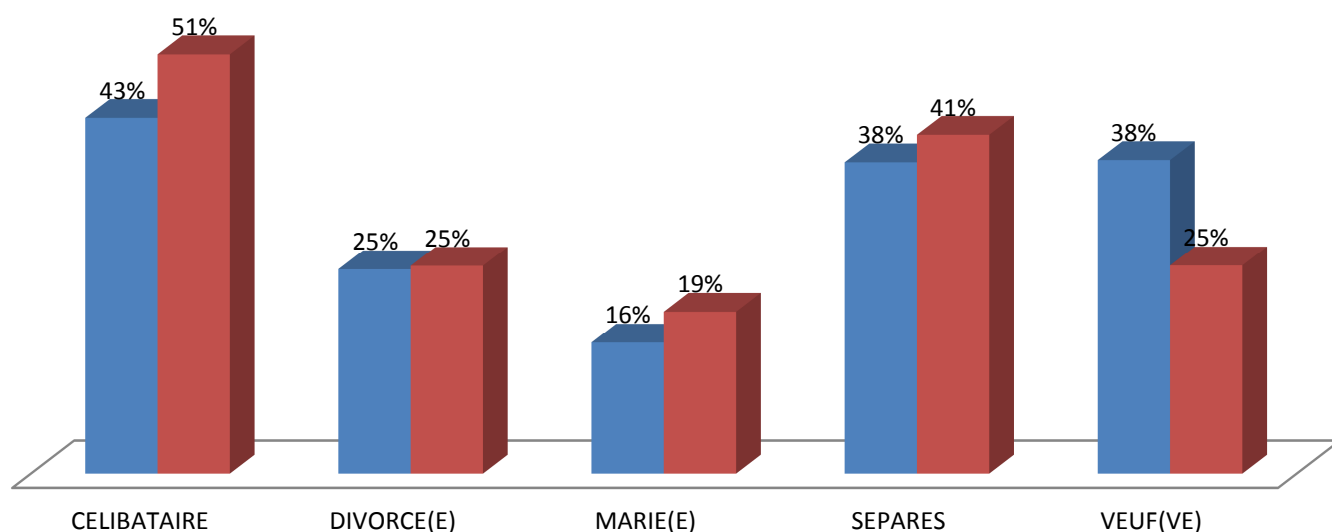
Situations familiales des personnes retraitées ayant un avantage servi par la MSA BCL

■ Femmes ■ Hommes



Critères de fragilité : personnes exonérées de la CSG par situation familiale

■ femmes ■ hommes



- Les bénéficiaires d'un plan d'aide personnalisé (tableau ASS)

Aides aux personnes âgées 2017

AIDE A DOMICILE	Hommes		Femmes		TOTAL	
	NB	Montant	NB	Montant	NB	Montant
Maintien à Domicile	95	54 782 €	235	158 464 €	330	213 246 €
Maintien Temporaire	13	3 420 €	15	4 006 €	28	7 426 €
Sortie Hospitalisation	34	9 973 €	49	16 110 €	83	26 083 €
	142	68 175 €	299	178 580 €	441	246 755 €

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES	Hommes		Femmes		TOTAL	
	NB	Montant	NB	Montant	NB	Montant
Portage de repas	13	1 625 €	15	1 800 €	28	3 425 €
Téléassistance	40	2 890 €	139	11 617 €	179	14 507 €

LOGEMENT HABITAT	Hommes		Femmes		TOTAL	
	NB	Montant	NB	Montant	NB	Montant
Amélioration Habitat	2	3000	2	1319 €	4	4319€

c. Les retraités du régime des indépendants

	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	10 131	8 669	18 801
Minimum vieillesse*	0,88%	0,5%	0,7%
Âge moyen des retraités	73,15	77,34	75,08
Montant global mensuel moyen de la pension servie par la sécurité sociale des indépendants	514,7 €	263,5 €	398,87 €

*Part des retraités bénéficiaires de l'ASPA par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre 2017

2. Revenus

Le revenu moyen déclaré par foyer fiscal est de 25 937 € en 2015

Revenus (année 2014)	Loiret
Nombre de ménages fiscaux	280 779
Part des ménages fiscaux imposés en 2014, en %	61,6 %
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2014, en euros	20 790 €
Revenu fiscal moyen des foyers fiscaux imposés	38 292,01 €
Taux de pauvreté en 2014, en %	13 %

Sources : Insee, RP2014 exploitation principale en géographie au 01/01/2016

L'étude menée, en 2017, par l'Agence départementale d'information sur le logement du Loiret (ADIL 45) montre que les revenus disponibles des ménages ne cessent de progresser jusqu'à 74 ans. Les jeunes seniors de 60 à 74 ans disposent de revenus confortables, malgré le passage à la retraite. Ce n'est qu'à partir de 75 ans et plus que ce revenu disponible mensuel médian commence à diminuer pour s'établir à 1 786 € dans le Loiret.

Si les seniors bénéficient en moyenne d'un bon niveau de revenus, au regard des autres ménages, il n'en demeure pas moins que de nouvelles dépenses peuvent apparaître notamment en cas de perte d'autonomie : besoin d'adapter le logement, recours à des services d'aides à domicile...

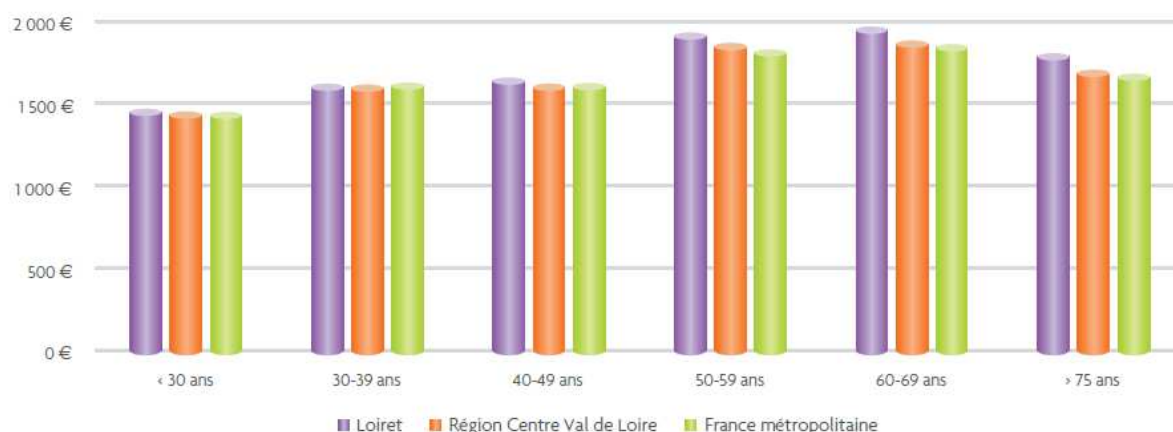
3. Le surendettement des seniors

Une étude de la banque de France sur « le surendettement des ménages » précise qu'au 31 décembre 2016, l'endettement global moyen des surendettés est 42 334 €, ce qui représente une augmentation de 15% par rapport à 2011. L'endettement moyen des loirétains surendettés est de 48 200 €.

3 types de dettes sont caractérisés

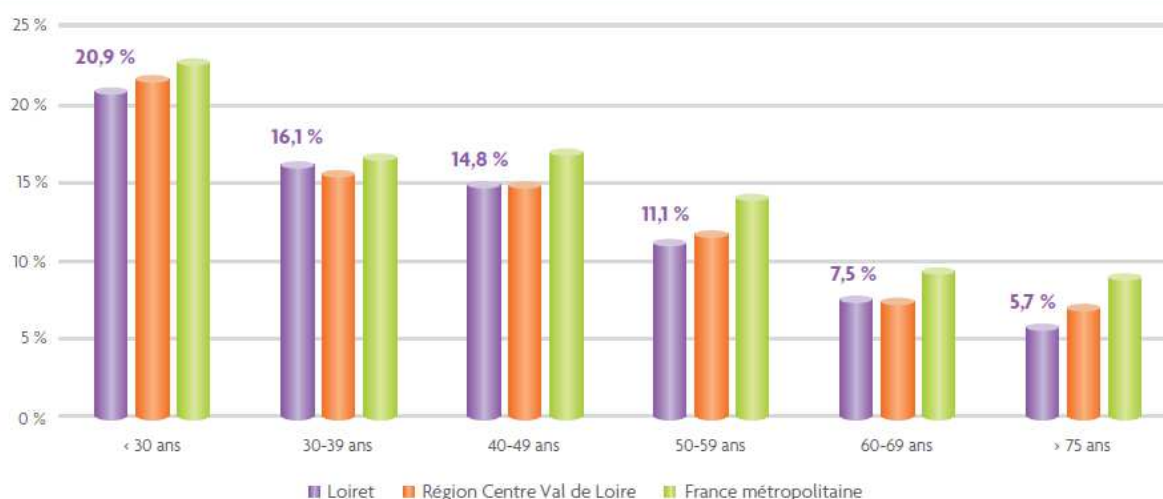
- Les dettes financières : dettes immobilières et dettes à la consommation
- Les dettes de charges courantes
- Les autres dettes

REVENUS DISPONIBLES MENSUELS MÉDIANS PAR UNITÉ DE CONSOMMATION SELON ÂGE DU RÉFÉRENT FISCAL ANNÉE 2013



ADIL 45/Source : INSEE, DGRIP- CNAF – CNAV – COMSA – fichier localisé social et fiscal - 2013

TAUX DE PAUVRETÉ SELON L'ÂGE DU RÉFÉRENT FISCAL EN 2013



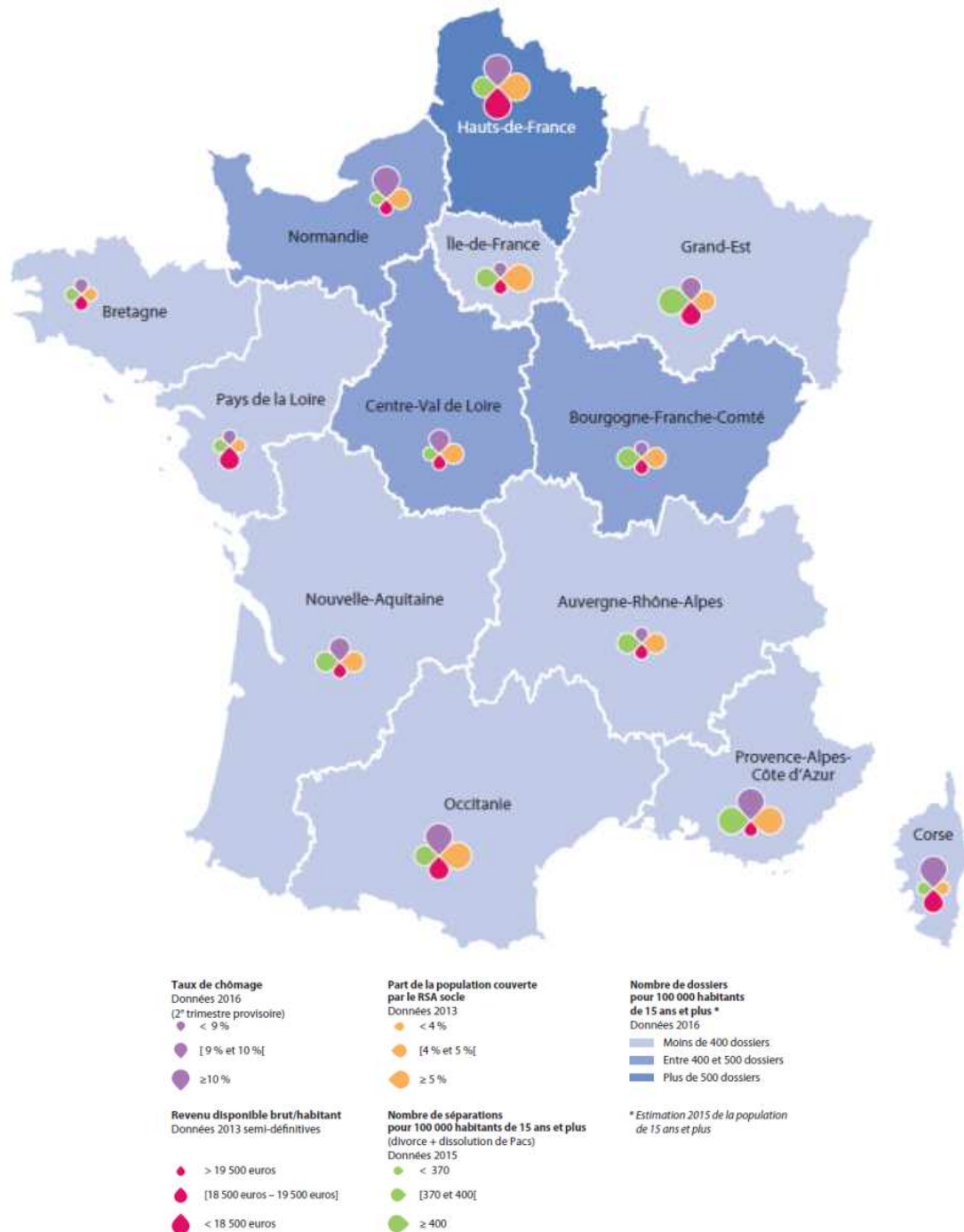
ADIL 45/Source : INSEE, DGRIP- CNAF – CNAV – COMSA – fichier localisé social et fiscal - 2013

75,7% des ménages surendettés perçoivent des ressources mensuelles inférieures ou égales à 2 000 € et 51,1% ont des ressources inférieures ou égales au SMIC. Enfin pour 14% des ménages, les ressources sont inférieures au RSA socle pour 2 personnes (803 €).

En 2016, la proportion des surendettés vivants seuls (divorcés, célibataires ou veufs) est en légère augmentation, à 66,1 % (dont 24,1 % pour les célibataires), contre 64,2 % en 2011. Les couples représentent 34 % des surendettés.

La tranche d'âge 45-54 ans demeure la plus représentée parmi les personnes surendettées, à 26,8 %, la proportion des 35-64 ans atteignant même 68,6 %, tandis que la tranche d'âge 65 ans et plus ressort uniquement à 9,1 %.

Surendettement et caractéristiques socioéconomiques régionales



Sources : Banque de France, Insee, Cnaf, ministère de la Justice et des Libertés

Au niveau national 9,1 % de personnes surendettées sont âgées de 65 ans et plus (6,8 % des 65-74 ans et 2,3% des 75 ans et plus). Le Loiret compte 6,6% de seniors surendettés (4 ,8% des 65-74 ans et 1,8% des 75 ans et plus), ce qui est le taux le plus faible comparativement aux autres départements de la région Centre val de Loire.

4. Les aides à destination des personnes âgées

a. Les bénéficiaires du Plan d'aide personnalisée (PAP)

Nombre de prises en charges actives par tranche d'âge au 31/12/2017

Type de PAP	<65 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	>=90 ans	Total
ARDH	7	25	12	16	23	25	10	118
ARDH-PRADO	1							1
ASIR	1	1	1	3	4	5		15
Total PAP Urgents	9	26	13	19	27	30	10	134
Première demande	6	12	73	96	171	173	88	619
Réexamen	2	5	44	94	233	235	165	778
Révision des besoins			3	3	9	7	5	27
Révision des ressources				1	2	5		8
Total PAP Longs	8	17	120	194	415	420	258	1432
	17	43	133	213	442	450	268	1 566

*Source : Athena

Répartition des prestations servies par tranche d'âge – prise en charge active au 31/12/2017

Prestations servies	<65 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	>=90 ans	Total
Aide-Ménagère à Domicile	95	173	787	1248	2739	2708	1630	9380
Pédicurie			24	31	75	100	44	274
Téléassistance	1	4	13	23	67	88	67	263
Frais de portage des repas	4	4	14	19	35	35	27	138
Petits travaux		1	3	12	30	27	8	81
Aide aux transports/ déplacements accompagnés				1	1	3		5
Aide à la gestion administrative			1	1				2
Aide à l'hébergement temporaire						1		1
	100	182	842	1 335	2 947	2 962	1 776	10 144

*Source : Athena

b. Les bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Bénéficiaires, allocataires	France	Région	Loiret	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher
Bénéficiaires de l'APA au 31.12.2014	1 221 148	53 114	13 257	7 415	7 352	5 499	10 950	8 641
Bénéficiaires de l'APA / 100 personnes de 75 ans et + ⁽¹⁾	21%	19,5%	21,3%	19,8%	18,6%	17,9%	17,5%	21,7%
Bénéficiaires de l'APA à domicile au 31.12.2014 ⁽²⁾	713 661	28 666	7 685	4 013	3 556	2 952	5 882	4 578
dont % bénéficiaires à domicile GIR1 + GIR2 ⁽¹⁾	19%	20,3%	21%	21%	24,4%	15,5%	20,2%	18,4%

Sources : STATISS 2016 - DREES, enquête sur les allocations du minimum vieillesse, enquête aide sociale, ISD ; INSEE, estimations de population, ISD

⁽¹⁾ Indicateurs sociaux départementaux

⁽²⁾ Pour l'APA, ce sont les bénéficiaires payés au titre du mois de décembre qui sont comptabilisés : Départements 17, 19, 38, 45, 12, 02, 60, 973 et total France métropolitaine estimés

c. Les bénéficiaires de l'Aide sociale à l'hébergement (ASH)

Bénéficiaires, allocataires	France	Région	Loiret	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher
Bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) au 31.12.2014	115 385	3 815	608	587	547	494	1 007	572
Bénéficiaires de l'ASH / 100 places d'hébergement pour personnes âgées ⁽¹⁾	16	11,5	8,3	11,9	11,8	13,9	13,4	10,9

Sources : STATISS 2016 - DREES, enquête sur les allocations du minimum vieillesse, enquête aide sociale, ISD ; INSEE, estimations de population, ISD

⁽¹⁾ Indicateurs sociaux départementaux

d. Les bénéficiaires de l'Allocation spécifique pour personnes âgées (ASPA)

Bénéficiaires, allocataires	France	Région	Loiret	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher
Allocation supplémentaire du minimum vieillesse (ASPA, ASV)								
Nombre d'allocataires au 31.12.2014	480 410	14 750	3 440	2 290	1 940	1 930	3 430	1 720
Allocataires / 100 personnes de 60 ans et plus	3	2,1	2,1	2,4	1,8	2,6	2,2	1,8

Sources : STATISS 2016 - DREES, enquête sur les allocations du minimum vieillesse, enquête aide sociale, ISD ; INSEE, estimations de population, ISD

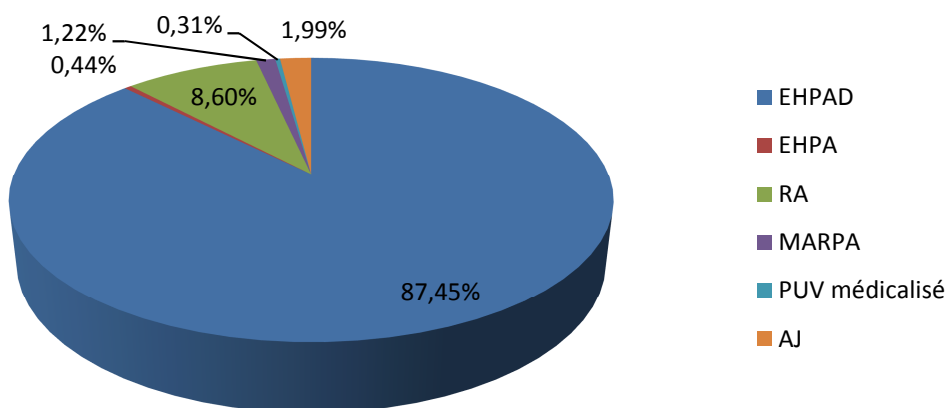
Le Loiret compte 3 440 allocataires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (APSA), ce qui représente 2,1% des personnes âgées de 60 ans et plus, ce qui est équivalent à la région centre (2,1%) et en dessous du niveau national (3%).

I. OFFRE MEDICO-SOCIALE

Le Loiret compte 7 819 places autorisées, au sein de 89 établissements à destination des personnes âgées, soit 126,2 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, selon la répartition suivante :

- 68 Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) [6 858 places]
- 1 Etablissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) [34 places]
- 14 Résidences-autonomie (RA) [675 places en ex foyers-logements + 95 places en MARPA]
- 1 Petite unité de vie (PUV) médicalisée [24 places]
- 5 Accueils de jour (AJ) autonomes [56 places]
- 77 places adossées à un EHPAD

PLACES INSTALLEES PAR TYPE D'ETABLISSEMENTS



Localisation et capacité d'accueil des établissements pour personnes âgées

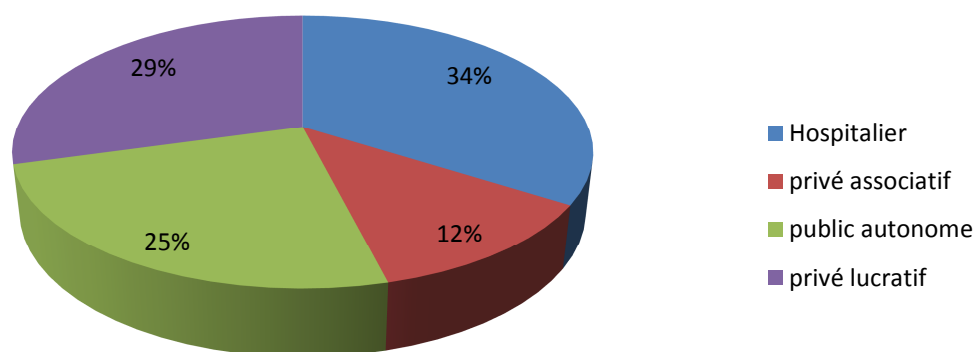


1. Les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

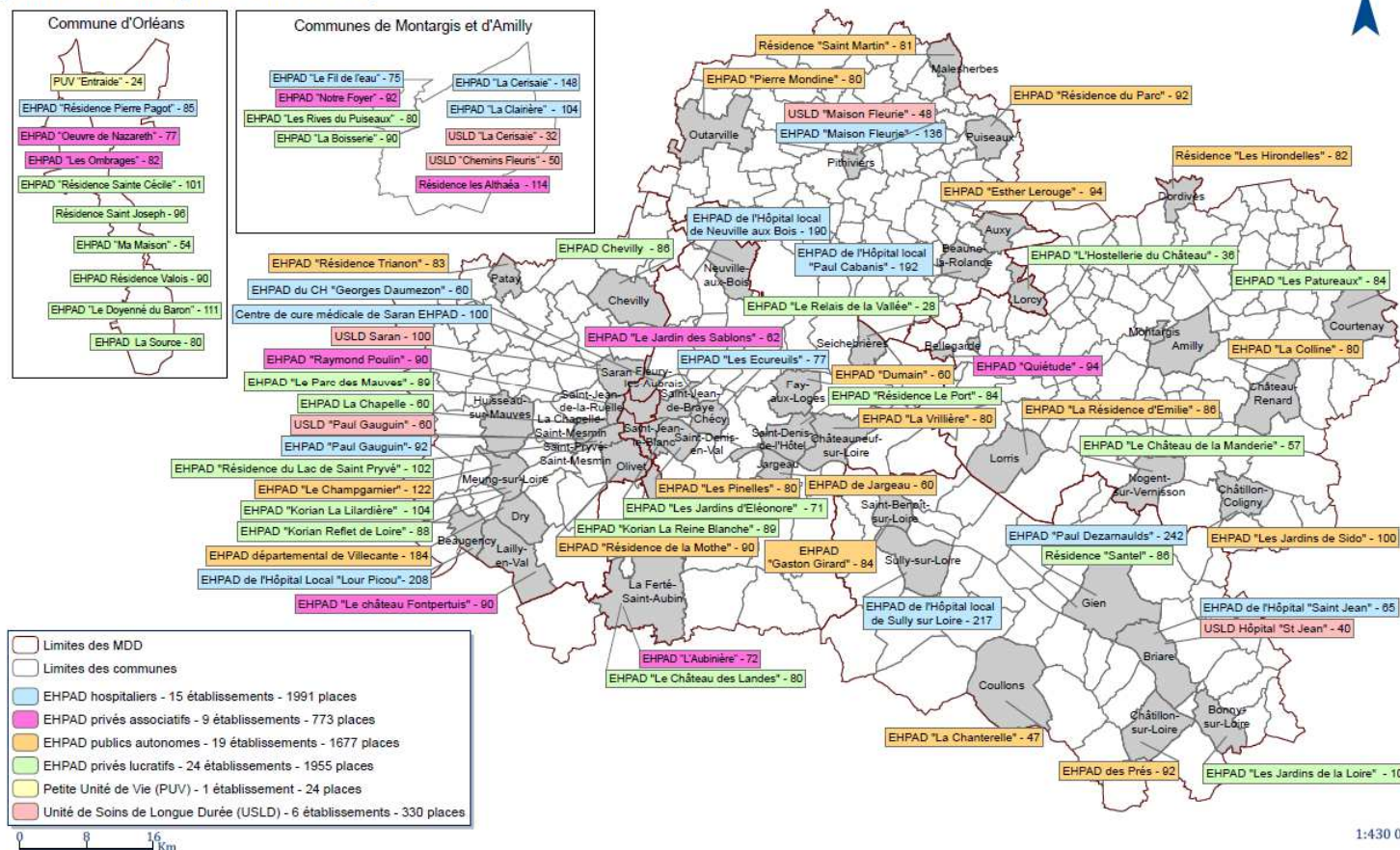
Dédiés à l'accueil des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie physique et/ou psychique qui ne peuvent être maintenues à domicile, les 68 EHPAD du Loiret disposent de 6 823 places installées, représentant ainsi 87,45 % places installées.

Ce qui amène un taux d'équipement de 110,6 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus.

Places installées par type d'EHPAD (en %)



Offre d'hébergement en Etablissement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et en Unité de Soins Longue Durée (USLD) dans le Loiret (sur la base des places installées)



2. Les Résidences-autonomie

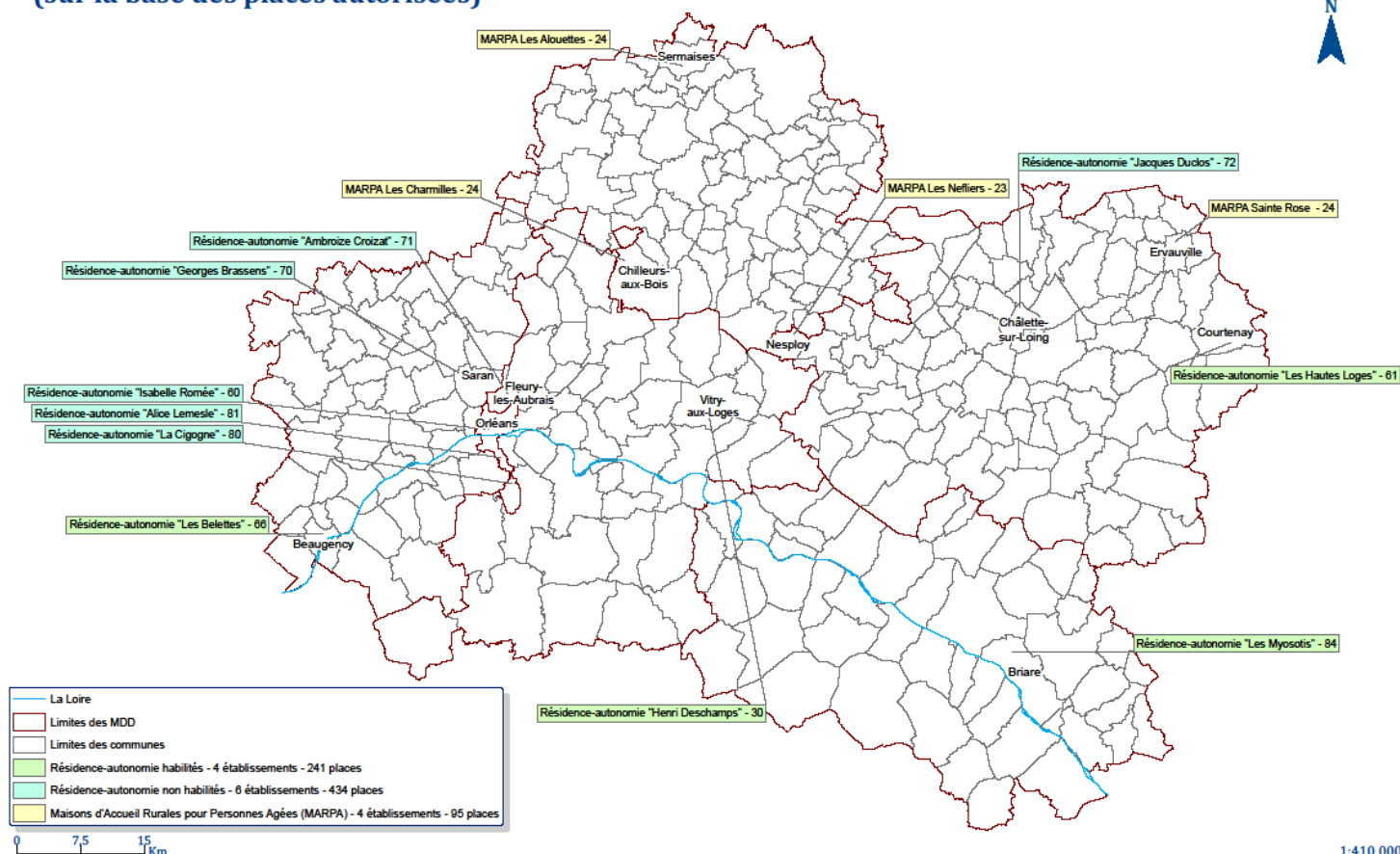
La Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement a substitué les logements-foyers, créés dans les années 1960, aux Résidences-autonomie.

Elles sont désormais chargées d'une véritable mission de prévention de la perte d'autonomie. Elles doivent ainsi proposer aux résidents un socle minimal de prestations, pouvant être mutualisées et externalisées.

Les Résidences-autonomie doivent également mettre en œuvre des actions collectives de prévention à destination de leurs résidents mais également à toutes personnes âgées de 60 ans et plus résident sur le territoire de la commune d'implantation de la structure, financées par le Forfait-autonomie.

Dans le Loiret, 766 places sont installées dans 14 Résidences-autonomie (ex-Foyers logement et Maison d'accueil rural pour personnes âgées)

Offre d'hébergement en établissement non médicalisé pour personnes âgées dans le Loiret (sur la base des places autorisées)



3. Les accueils de jour

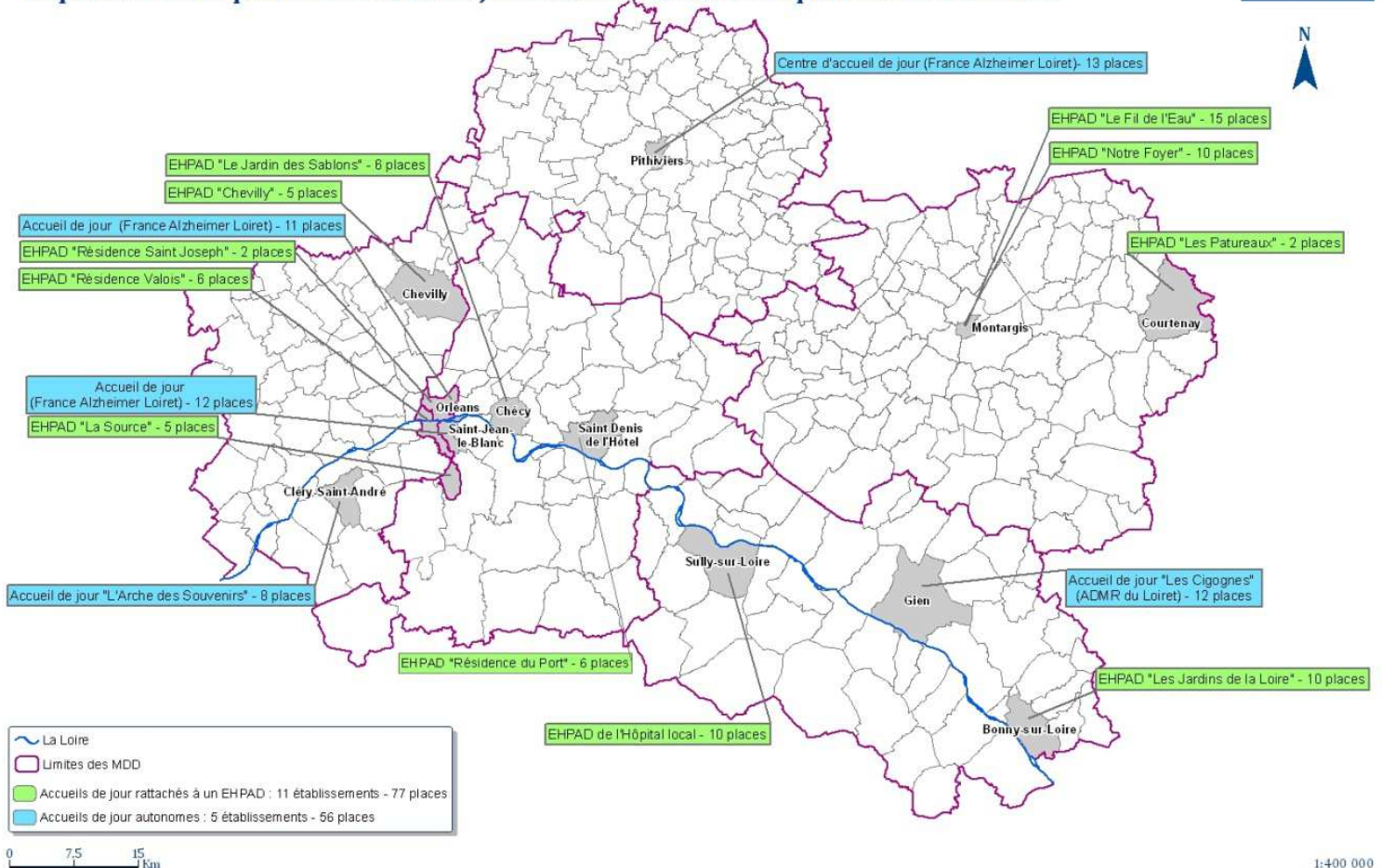
Les structures d'accueil de jour permettent à des personnes âgées vivant à domicile d'être accueillies sur une courte période (d'une demi-journée à plusieurs jours par semaine) dans des locaux dédiés.

Lorsque l'accueil de jour s'adresse à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, il a comme objectifs principaux de préserver, voire restaurer l'autonomie des patients et de permettre la poursuite de leur vie à domicile dans les meilleures conditions possibles, tant pour eux que pour leurs aidants.

Le Loiret compte 133 places d'accueil de jour :

- 56 places au sein de 5 accueils de jour autonomes
- 77 places rattachées à 11 EHPAD

Répartition des places d'accueil de jour autorisées sur le Département du Loiret



4. Les services d'aide au maintien à domicile

Le Loiret compte :

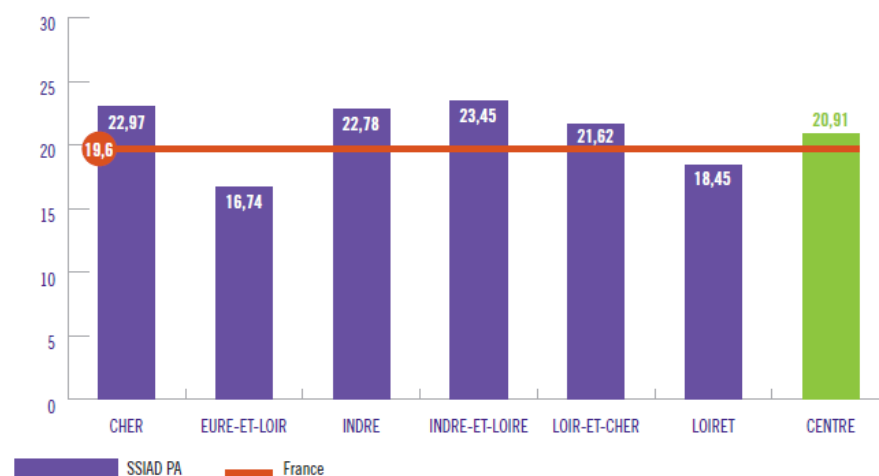
- 85 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)
- 15 services de soins infirmiers d'aide à domicile (SSIAD)
- 1 service polyvalent d'aide et de soin à domicile (SPASAD)

L'ensemble du département du Loiret est couvert par un SSIAD, cependant les zones géographiques d'intervention entre SSIAD et SAAD ne sont pas corrélées.

SSIAD PERSONNES AGEES HORS ALZHEIMER		
DEPARTEMENT	NOMBRE DE SSIAD	NOMBRE DE PLACES AUTORISEES
Cher	17	768
Eure-et-Loir	10	579
Indre	16	649
Indre-et-Loire	18	4269
Loir-et-Cher	17	802
Loiret	16	1 234
Région	94	5 301

Taux d'équipement en places de SSIAD autorisées

Source : ARS Ce





II. OFFRE SANITAIRE

1. Les Maisons de santé pluridisciplinaire



MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

-  MSP en activité
-  MSP prochainement en activité

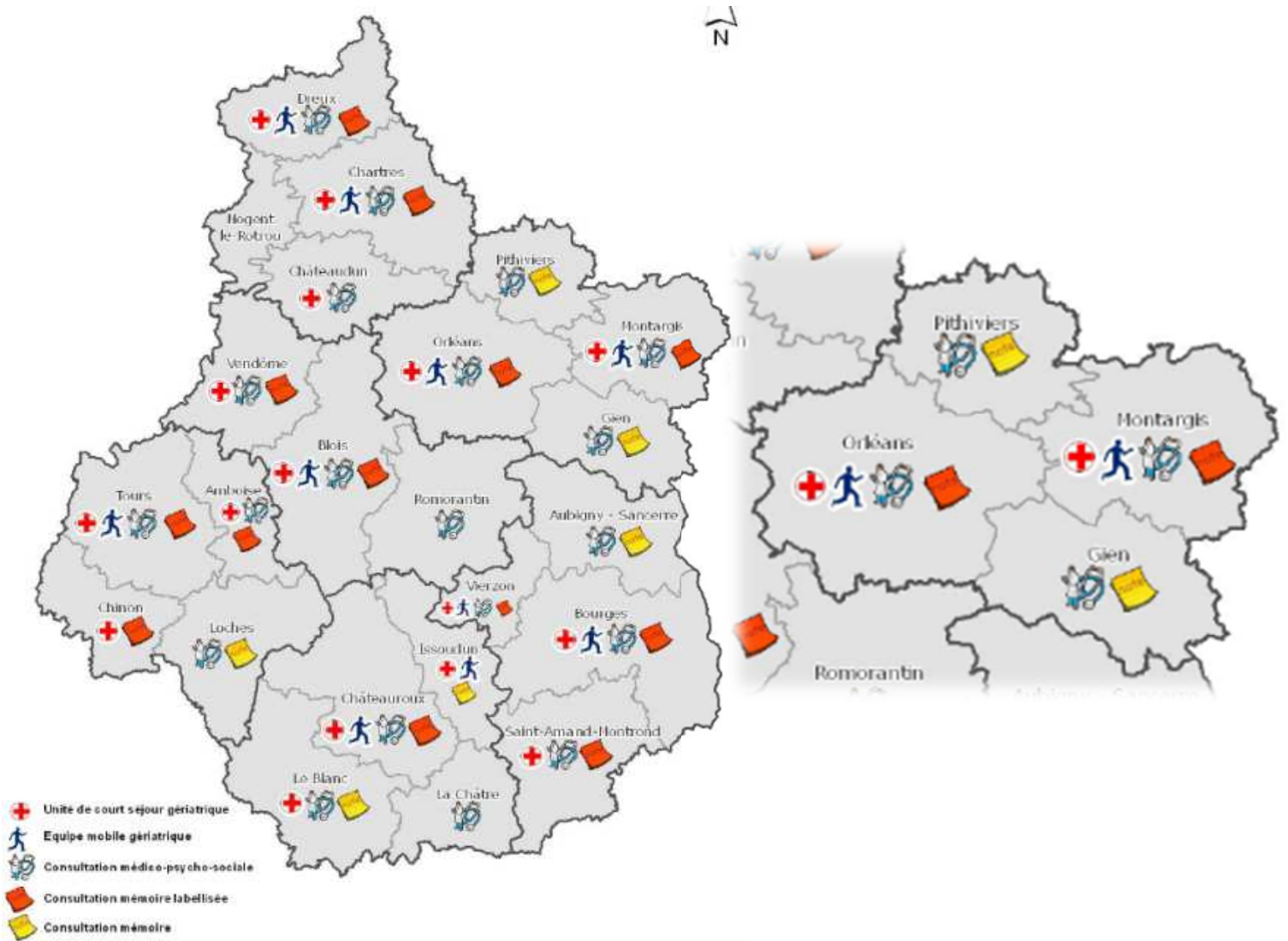


Données ARS – Avril 2018

2. Les établissements hospitaliers

CATEGORIE	CENTRE VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
Secteur public (établissements)	60	9	8	10	15	9	9
Centre hospitalier régional (CHR/CHU) (2)	8	0	0	0	7	0	1
Centre hospitalier (CH) (dont anciens hôpitaux locaux)	48	7	7	10	8	9	7
Établissement de lutte contre les maladies mentales (y compris CHS)	4	2	1	0	0	0	1
Autre unité du service public (3)	0	0	0	0	0	0	0
Secteur privé (établissements)	103	11	19	6	23	14	30
Établissement de soins de courte durée	18	2	3	1	4	2	6
Centre de lutte contre le cancer	0	0	0	0	0	0	0
Établissement de lutte contre les maladies mentales (y compris CHS)	11	1	0	1	3	3	3
Établissement de soins de suite et de réadaptation	24	1	6	1	6	4	6
Centre de dialyse	31	5	5	3	7	3	8
Autre établissement privé (4)	19	2	5	0	3	2	7
Ensemble	163	20	27	16	38	23	39
dont établissements ayant une maternité	22	4	3	2	4	4	5

3. Les filières gériatriques



Source : ARS Centre Val de Loire - Schéma régional d'organisation médico-sociale en région Centre 2012-2016

4. L'Hospitalisation à domicile (HAD)

La circulaire de décembre 2013 fixe un objectif de développement de l'activité d'HAD par substitution à l'hospitalisation conventionnelle qui doit conduire les territoires à se rapprocher d'un taux régional plancher de recours à l'HAD de 30-35 patients par jour pour 100 000 habitants → le taux pour la région Centre-Val de Loire se situe à **18,3** pour l'année 2015 (11^{ème} place sous le modèle anciennes régions), en dessous du taux cible, mais proche du taux national qui est de **19,3**.

<i>Journées en milliers</i>	Nombre d'établissements en 2016	Nombre de journées en 2016
Auvergne-Rhône-Alpes	30	587,5
Bourgogne-Franche-Comté	29	161,0
Bretagne	32	219,7
Centre-Val de Loire	22	180,8
Corse	14	34,4
Grand-Est	9	321,8
Guadeloupe	9	132,4
Guyane	4	13,2
Hauts-de-France	5	505,3
Ile-de-France	15	962,8
La Réunion	7	77,9
Martinique	1	13,6
Normandie	35	211,1
Nouvelle Aquitaine	31	549,4
Occitanie	25	323,5
Pays de la Loire	24	219,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10	346,7
Total France	302	4 860,7

11^{ème} place

Source des données : rapport FNEHAD 2016

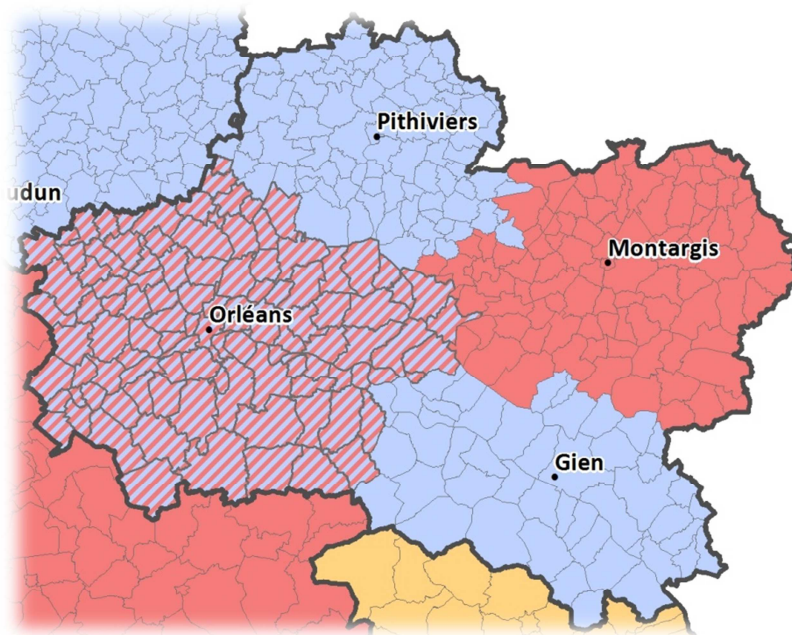
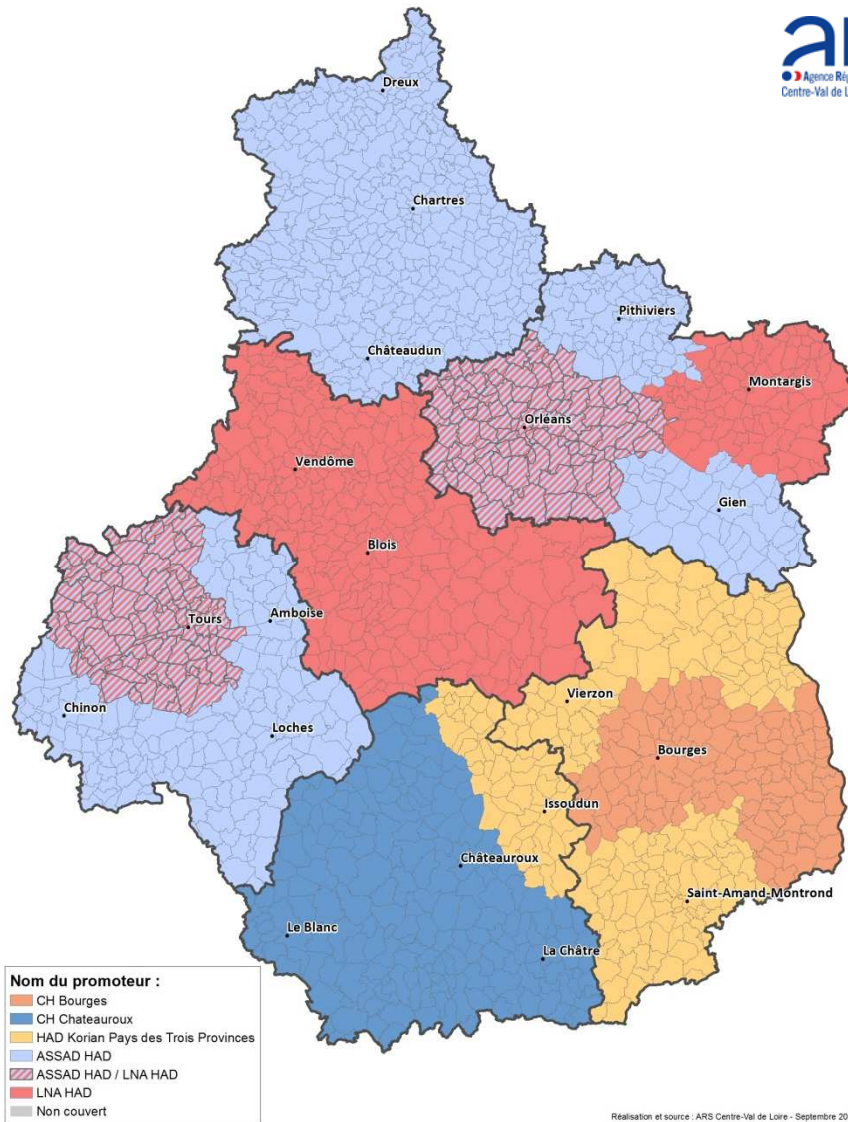
a. En région Centre-Val de Loire

5 promoteurs autorisés – 9 implantations géographiques :

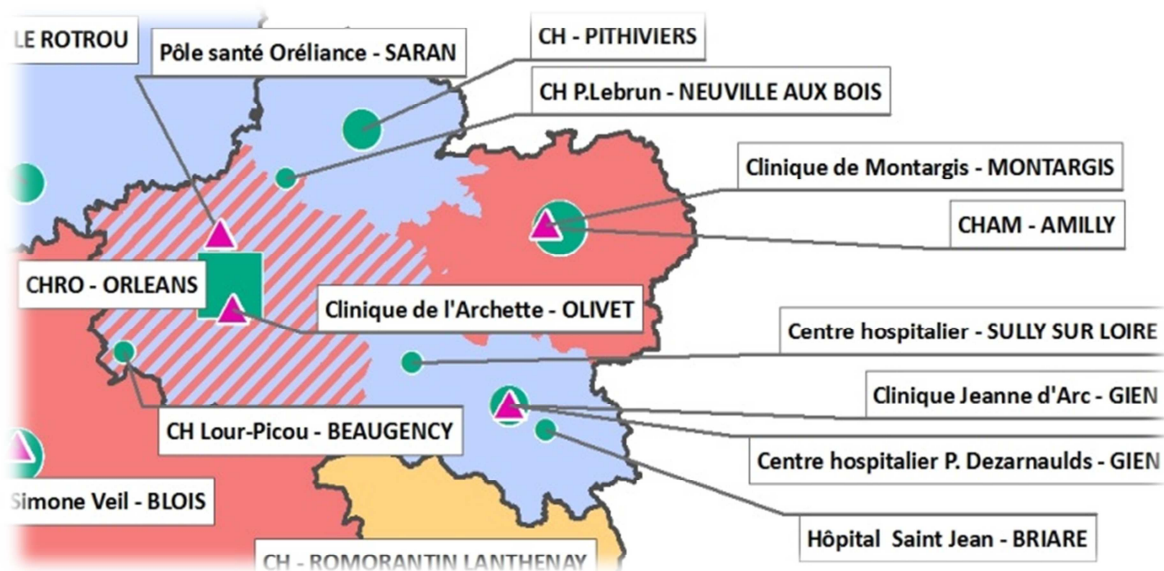
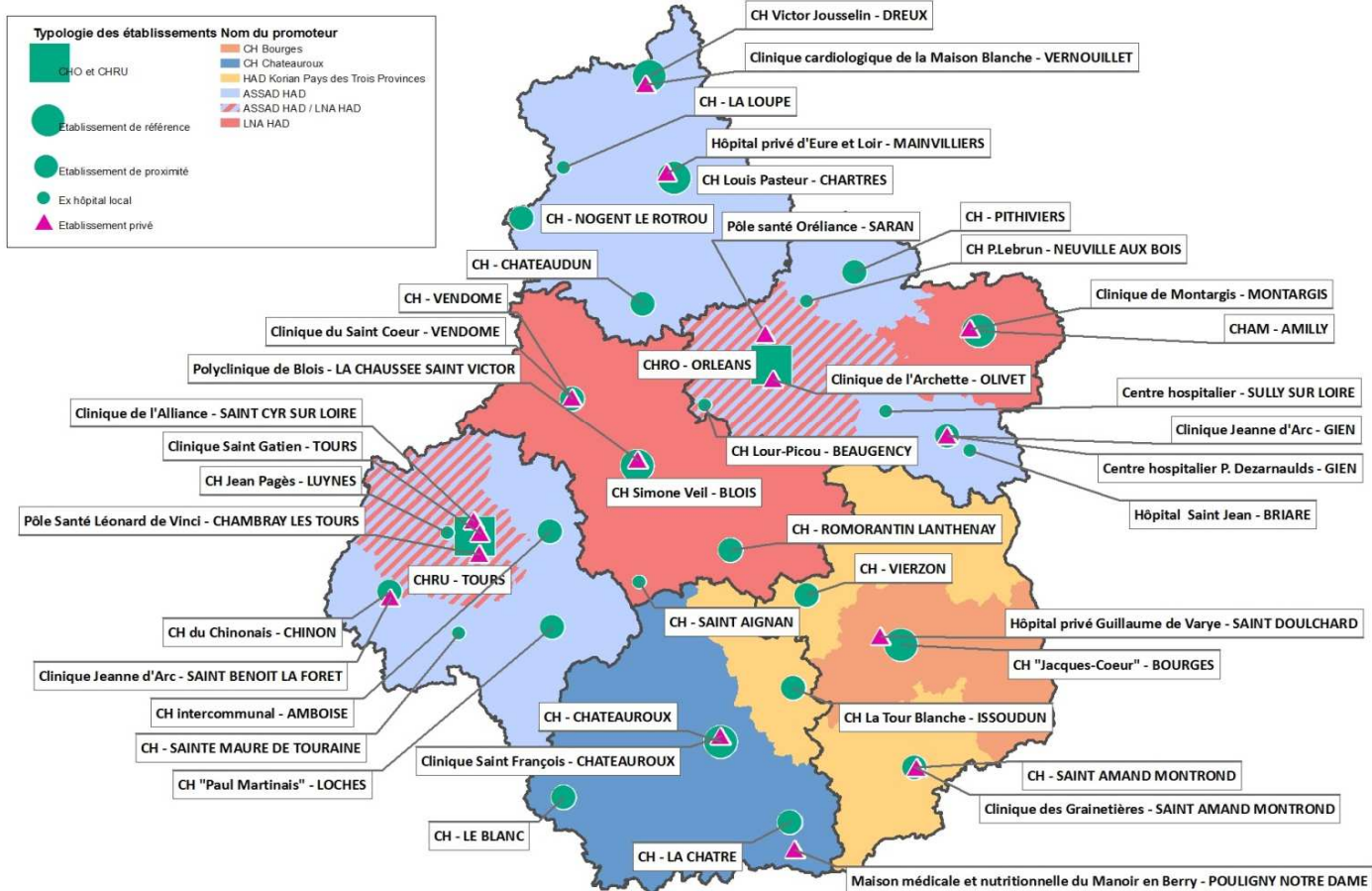
Etablissements publics	Etablissements privés
CH de Bourges CH de Châteauroux	HAD Korian Pays des Trois Provinces ASSAD-HAD (28, 37 et 45) Le Noble Age Santé (37, 41 et 45)

En région Centre-Val de Loire, **4 323 patients ont été pris en charge en HAD en 2016** (chiffre en baisse de 8 % par rapport à 2015).

Structures d'hospitalisation à domicile autorisées au 1^{er} juillet 2017



Les établissements MCO et les structures d'hospitalisation à domicile autorisées au 23 Novembre 2016



b. Répartition territoriale

<i>Journées en milliers</i>	CHER	EURE-ET-LOIR	INDRE	INDRE-ET-LOIRE	LOIR-ET-CHER	LOIRET
Nombre de journées 2016	16,72	14,87	6,29	54,20	29,88	58,89
Nombre de patients pris en charge 2016	263	535	243	945	516	1 814

Source des données : scan santé

1^{ère} place

Le département du Loiret concentre à lui seul près de 33 % du nombre total de journées en 2016.

c. Situation du Loiret en 2016

	ASSAD HAD Loiret	LNA HAD Orléans - Montargis - Olivet
Nb de journées	12 419	46 470
Nb de patients	607	1 207
Nb de journées au domicile du patient	11 398	40 948
Nb de journées en EHPAD	1 016	4 395
Nb de patients en EHPAD	11	139

Source des données : e-PMSI

En nombre de journées et en nombre de patients pris en charge, LNA a une activité nettement plus importante que l'ASSAD.

En effet, sur le nombre total de journées pour la région, 25 % des journées sont réalisées par LNA, contre 7% pour l'ASSAD.

↳ Analyse par mode de prise en charge

<i>Modes de prise en charge principale (MPP)</i>	ASSAD HAD Loiret	LNA HAD Orléans – Montargis - Olivet
Pansements complexes	23%	30%
Surveillance grossesse à risque	18%	3%
Post-partum pathologique	15%	5%
Soins de nursing lourds	4%	19%
Soins palliatifs	12%	7%
Nutrition entérale	3%	7%
Prise en charge nouveau-né à risque	10%	2%

Les MPP sont divers selon le gestionnaire. Les pansements complexes restent en tête des MPP de l'activité des 2 gestionnaires.

Néanmoins, là où LNA pratique beaucoup de soins de nursing lourds, l'ASSAD-HAD, elle, axe sa prise en charge sur la périnatalité, à travers la surveillance des grossesses à risque et le post-partum pathologique (33 % du nombre de journées à eux 2).

L'HABITAT DES PERSONNES AGEES

86,4% des logements présents dans le département sont des résidences principales dont 62,4% des Loirétains sont propriétaires

Nombre total de logements en 2014	335 149
Part des résidences principales en 2014, en %	86,4 %
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2014, en %	4,9 %
Part des logements vacants en 2014, en %	8,7 %
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2014, en %	62,4 %

Source : Insee, RP2014 exploitation principale en géographie au 01/01/2016

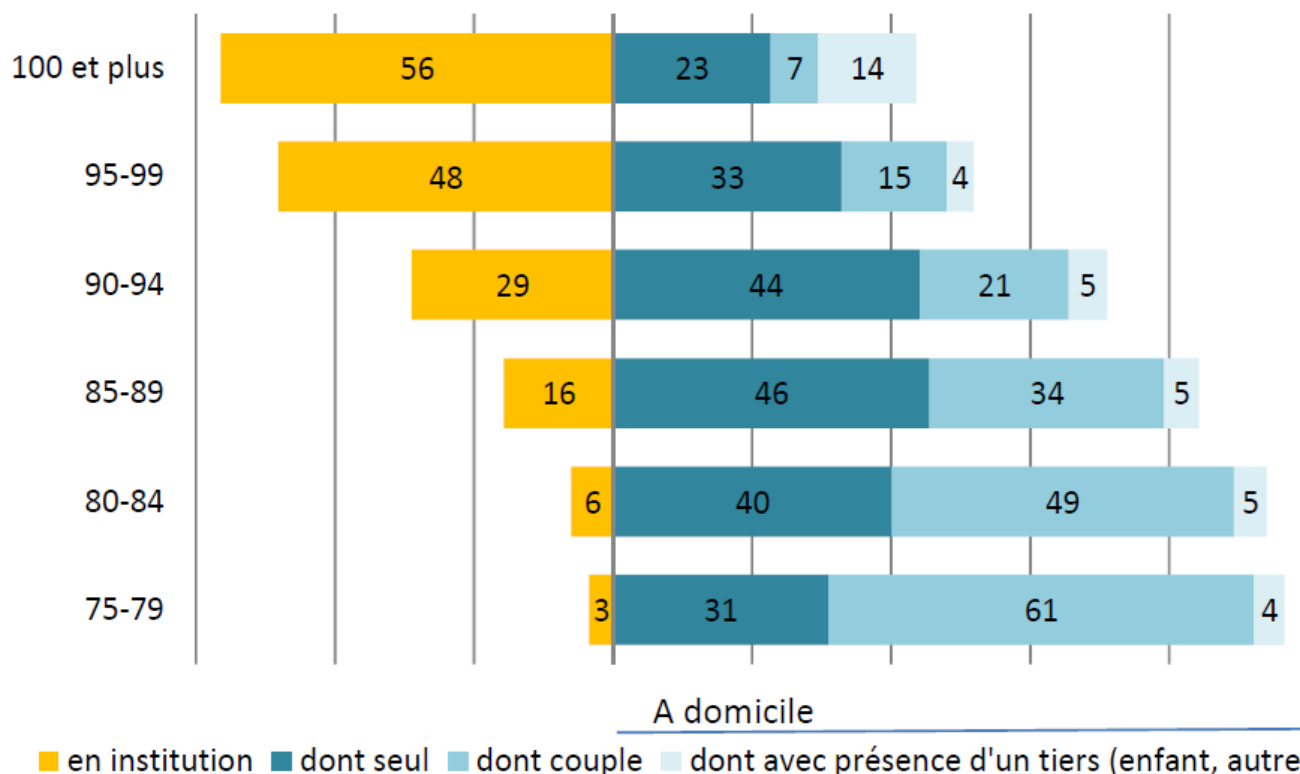
90% des 75 ans et plus vivent dans un logement ordinaire : à domicile soit dans leur propre logement, soit chez un proche ou en famille d'accueil.

Plus de la moitié d'entre eux vivent en couple (53%), 42% vivent seuls et 5% vivent avec un tiers (enfant, famille d'accueil ou autre)

Un peu plus de 6 000 personnes vivent dans un établissement (type EHPAD...). Cette proportion est similaire à celle observée en Région Centre Val de Loire.

Jusqu'à 95 ans, au moins la moitié des personnes vivent à leur domicile. Avec l'âge, la part de personnes vivant en institution ne cesse d'augmenter.

Répartition des personnes âgées selon le mode d'habitation et groupe d'âges quinquennaux (en %) - département du Loiret

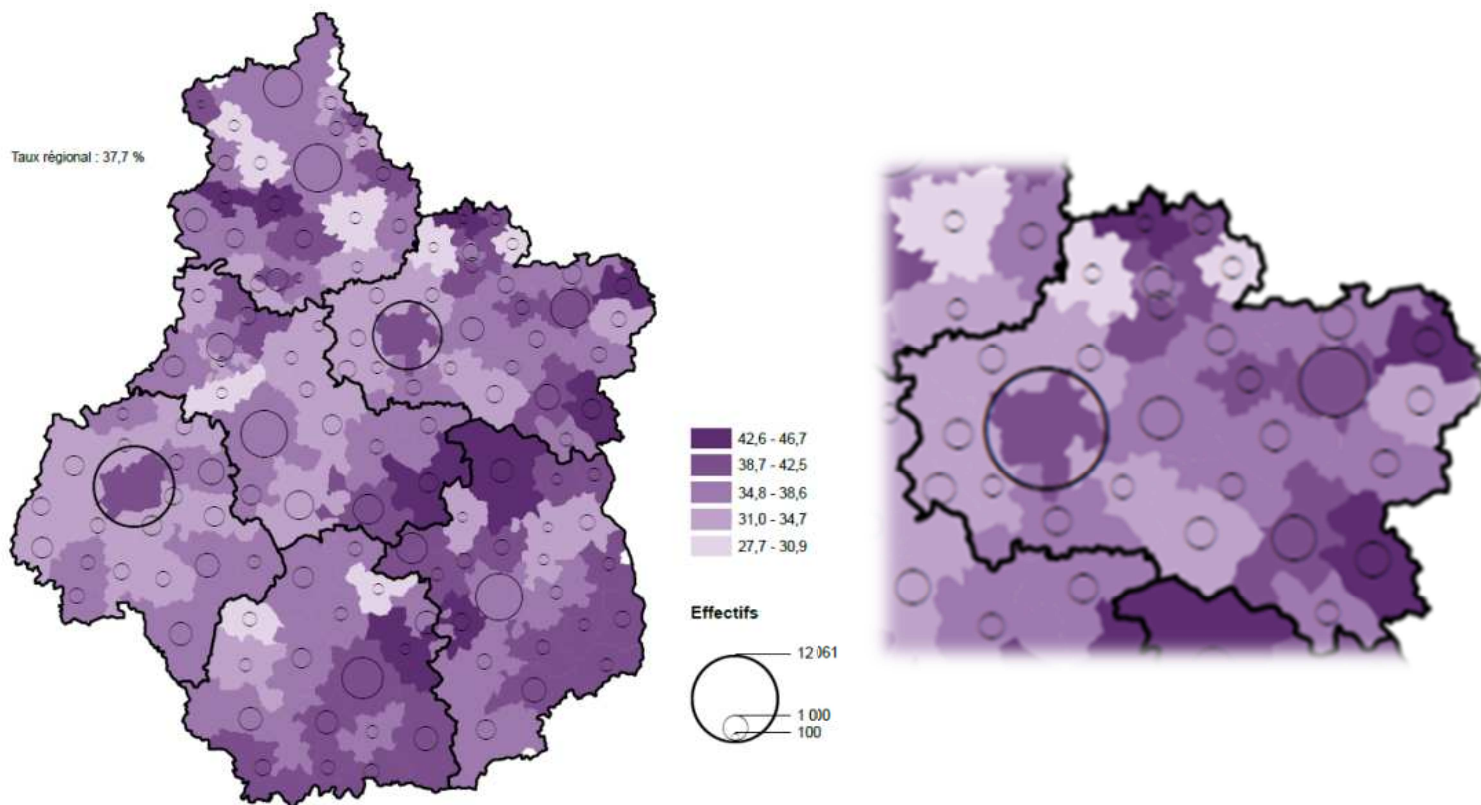


Sources : Insee – recensement 2012 – exploitation fichier détail

Portrait social du Loiret - Département du Loiret - Observatoire des Territoires – Portrait social du

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules à domicile (pour 100 personnes de 75 ans et plus) en 2013	14271 (38,6%)	14764 (37,2%)	11962 (38,5%)	23326 (37,6%)	14587 (36,6%)	23442 (37,8%)	102353 (37,7%)	2270420 (38,6%)
<i>hommes</i>	3172 (22,4%)	3295 (21,4%)	2734 (22,9%)	4869 (20,4%)	3380 (21,3%)	5067 (21,1%)	22516 (21,4%)	471821 (21,3%)
<i>femmes</i>	11099 (48,6%)	11469 (47,2%)	9228 (48,2%)	18457 (48,5%)	11209 (46,6%)	18375 (48,4%)	79837 (48,0%)	1798598 (48,9%)
Mode d'habitation des personnes âgées de 75 ans et plus en 2013 (en effectifs et en % des 75 ans et plus)								
Vivent en logement ordinaire	33034 (89,3%)	35493 (89,5%)	27989 (90,1%)	56035 (90,4%)	35598 (89,2%)	55878 (90,2%)	244026 (89,8%)	5318819 (90,3%)
<i>hommes</i>	13178 (93,0%)	14387 (93,5%)	11164 (93,7%)	22502 (94,1%)	14758 (93,2%)	22558 (93,9%)	98548 (93,6%)	2073999 (93,7%)
<i>femmes</i>	19856 (86,9%)	21106 (86,9%)	16824 (87,9%)	33533 (88,1%)	20840 (86,6%)	33320 (87,8%)	145479 (87,5%)	3244820 (88,2%)
Vivent en établissement social de court séjour, dans un service ou établissement de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer ou résidence sociale	3934 (10,6%)	4063 (10,2%)	3040 (9,8%)	5763 (9,3%)	4239 (10,6%)	6033 (9,7%)	27072 (10,0%)	555080 (9,4%)
<i>hommes</i>	980 (6,9%)	988 (6,4%)	733 (6,2%)	1388 (5,8%)	1067 (6,7%)	1438 (6,0%)	6594 (6,3%)	134907 (6,1%)
<i>femmes</i>	2954 (12,9%)	3075 (12,7%)	2307 (12,0%)	4376 (11,5%)	3172 (13,2%)	4594 (12,1%)	20478 (12,3%)	420173 (11,4%)
Autre	35 (0,1%)	117 (0,3%)	38 (0,1%)	169 (0,3%)	69 (0,2%)	68 (0,1%)	496 (0,2%)	15575 (0,3%)

Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules pour 100 personnes de 75 ans et plus en 2013



Sources: Insee (RP 2013) – IGN Geofia
Exploitation: ORS Centre-Val de Loire

Les seniors représentent environ 40 % des propriétaires occupants (PO) de leur résidence principale et plus de 60 % de ceux des résidences secondaires.

En effet, sur 296 037 propriétaires de résidences principales (RP) dans le Loiret, 68 648 ont entre 60 et 74 ans (23,2%) et 49 438 ont plus de 74 ans (16,7%). Les proportions sont encore plus importantes pour les résidences secondaires (RS) détenues à 32,8% par des personnes âgées de 60 et 74 ans et à 30,7% par des propriétaires de plus de 74 ans.

Il en découle que l'âge moyen d'un propriétaire de RP est de 60 ans et que l'âge moyen d'un propriétaire de RS est de 67 ans.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les occupants des RP :

- Sur la totalité des ménages occupants (propriétaires occupants (PO) + locataires), l'âge moyen est de 55 ans.
- Sur la totalité des ménages occupants (PO + locataires), 68 064 comptent une personne référence ayant un âge compris entre 60 et 74 ans. (23,6% du total des ménages: 288 645)
- (Dans le cas des ménages fiscaux où figurent plusieurs déclarations fiscales, est considérée comme personne de référence la première personne apparaissant dans la ligne du fichier (le fichier compte une ligne par ménage fiscal).
- Sur la totalité des ménages occupants (PO + locataires), 47 403 comptent une personne référence ayant un âge supérieur à 74 ans. (16,4% du total des ménages: 288 645)

Conditions d'habitat des PO éligibles aux aides de l'Anah :

- 6 485 ménages de PO très modestes, sur 28 558 (22,7%), ont un âge compris entre 60 et 74 ans.
- 6 208 ménages de PO modestes, sur 23 752 (26,1%), ont un âge compris entre 60 et 74 ans.
- 10 096 ménages PO très modestes, sur 28 558 (35,4%), ont un âge supérieur à 74 ans
- 6 523 ménages de PO modestes, sur 23 752 (27,5%), ont un âge supérieur à 74 ans.

Propriétaires de logements en copropriété :

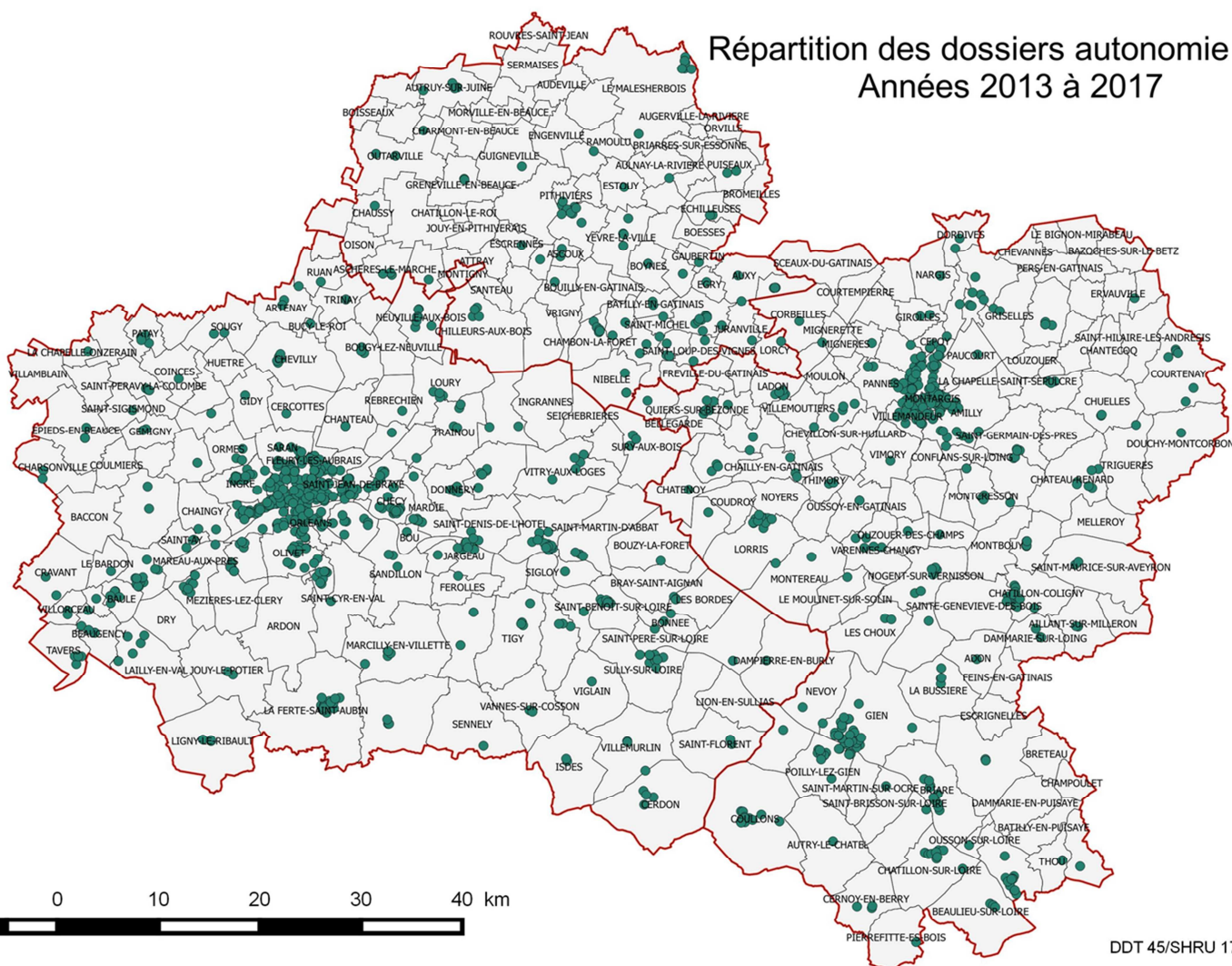
- 15 226 propriétaires sur 51 554 (29,5%) ont un âge compris entre 60 et 74 ans.
- 9 829 propriétaires sur 51 554 (19,1%) ont un âge supérieur à 74 ans.
- l'âge moyen d'un propriétaire de logement en copropriété est de 58 ans.

Pour la période 2013 – 2017, l'ANAH a subventionné, dans le Loiret, 1 044 dossiers se rapportant à l'autonomie pour un montant de subvention de 2 704 998 € (montant moyen de subvention 2 591 €) correspondant à 6 145 673€ de travaux (montant moyen 5 182€) dont on peut considérer que la majeure partie est réalisée par des artisans du territoire concerné.

On peut noter une diminution significative du nombre de dossiers entre 2013 et 2017 qui traduit à la fois une baisse des demandes mais est également le reflet de l'ajustement des objectifs autorisés par l'ANAH.

	logements autonomie	Travaux éligibles (€ HT)	Subvention ANAH
	1044	6 145 673 €	2 704 998 €
Engagement 2013	243	1 527 171 €	661 346 €
Engagement 2014	235	1 354 417 €	610 371 €
Engagement 2015	194	1 101 427 €	488 279 €
Engagement 2016	198	1 194 649 €	519 611 €
Engagement 2017	174	968 010 €	425 391 €

Répartition des dossiers autonomie Anah
Années 2013 à 2017



DDT 45/SHRU 17/05/18

Au niveau de l'âge du parc traité, les logements construits entre 1950 et 1975 représentent une part importante des dossiers (455 sur 1 044 – 43,6% des dossiers et 41,1 % des subventions).

Viennent ensuite les logements bâtis entre 1976 et 1994 (229 sur 1 044 – 21,9% des dossiers et 21,6% des subventions).

	logements autonomie	Travaux éligibles (€ HT)	Subvention ANAH	Montant moyen de travaux par dossier
	1044	6 145 673 €	2 704 998 €	
Engagement 2013	243	1 527 171 €	661 346 €	6 284,65 €
Année achèvement : avant 1850	24	114 330 €	53 398 €	4 763,75 €
Année achèvement : 1851 à 1900	26	173 443 €	76 595 €	6 670,88 €
Année achèvement : 1901 à 1949	19	167 613 €	58 359 €	8 821,74 €
Année achèvement : 1950 à 1975	102	589 932 €	258 300 €	5 783,65 €
Année achèvement : 1976 à 1994	58	356 853 €	162 153 €	6 152,64 €
Année achèvement : après 1995	14	125 001 €	52 542 €	8 928,64 €
Engagement 2014	235	1 354 417 €	610 371 €	5 763,48 €
Année achèvement : avant 1850	21	127 803 €	59 166 €	6 085,86 €
Année achèvement : 1851 à 1900	33	198 677 €	92 105 €	6 020,52 €
Année achèvement : 1901 à 1949	13	65 152 €	30 859 €	5 011,69 €
Année achèvement : 1950 à 1975	109	597 551 €	274 873 €	5 482,12 €
Année achèvement : 1976 à 1994	46	255 770 €	108 254 €	5 560,22 €
Année achèvement : après 1995	13	109 465 €	45 114 €	8 420,38 €
Engagement 2015	194	1 101 427 €	488 279 €	5 677,46 €
Année achèvement : avant 1850	13	58 249 €	26 358 €	4 480,69 €
Année achèvement : 1851 à 1900	20	126 973 €	57 549 €	6 348,65 €
Année achèvement : 1901 à 1949	11	68 125 €	33 523 €	6 193,18 €
Année achèvement : 1950 à 1975	113	614 701 €	268 494 €	5 439,83 €
Année achèvement : 1976 à 1994	31	191 934 €	85 108 €	6 191,42 €
Année achèvement : après 1995	6	41 445 €	17 247 €	6 907,50 €
Engagement 2016	198	1 194 649 €	519 611 €	6 033,58 €
Année achèvement : avant 1850	12	54 922 €	26 936 €	4 576,83 €
Année achèvement : 1851 à 1900	37	254 663 €	94 077 €	6 882,78 €
Année achèvement : 1901 à 1949	20	186 370 €	82 566 €	9 318,50 €
Année achèvement : 1950 à 1975	60	338 024 €	151 080 €	5 633,73 €
Année achèvement : 1976 à 1994	60	305 618 €	139 383 €	5 093,63 €
Année achèvement : après 1995	9	55 052 €	25 569 €	6 116,89 €
Engagement 2017	174	968 010 €	425 391 €	5 563,28 €
Année achèvement : avant 1850	11	70 267 €	33 792 €	6 387,91 €
Année achèvement : 1851 à 1900	25	111 364 €	49 975 €	4 454,56 €
Année achèvement : 1901 à 1949	13	83 889 €	38 974 €	6 453,00 €
Année achèvement : 1950 à 1975	71	361 185 €	158 498 €	5 087,11 €
Année achèvement : 1976 à 1994	34	209 365 €	88 522 €	6 157,79 €
Année achèvement : après 1995	20	131 940 €	55 631 €	6 597,00 €

Pour ce qui est de la typologie des logements subventionnés, on retrouve principalement des 4 pièces (412 sur 1 044 – 39,5% des dossiers et 38,9 % des subventions) et des 5 pièces (234 sur 1 044 – 22,4% des dossiers et 22,6% des subventions).

	logements autonomie	Travaux éligibles (€ HI)	Subvention ANAH	Montant moyen de travaux par dossier
	1044	6 145 673 €	2 704 998 €	
Engagement 2013	243	1 527 171 €	661 346 €	6 284,65 €
1 pièce	1	9 107 €	4 554 €	9 107,00 €
2 pièces	10	45 318 €	21 289 €	4 531,80 €
3 pièces	54	309 870 €	144 427 €	5 738,33 €
4 pièces	101	648 438 €	266 825 €	6 420,18 €
5 pièces	50	291 029 €	122 883 €	5 820,58 €
6 pièces	20	149 885 €	66 894 €	7 494,25 €
7 pièces	3	20 939 €	9 743 €	6 979,67 €
8 pièces	2	26 222 €	11 551 €	13 111,00 €
9 pièces	1	9 091 €	4 545 €	9 091,00 €
Non renseigné	1	17 272 €	8 636 €	17 272,00 €
Engagement 2014	235	1 354 417 €	610 371 €	5 763,48 €
1 pièce	1	3 500 €	1 750 €	3 500,00 €
2 pièces	9	55 480 €	22 446 €	6 164,44 €
3 pièces	48	260 303 €	117 677 €	5 422,98 €
4 pièces	97	616 601 €	272 499 €	6 356,71 €
5 pièces	56	281 693 €	132 798 €	5 030,23 €
6 pièces	13	78 577 €	37 128 €	6 044,38 €
7 pièces	9	37 199 €	17 026 €	4 133,22 €
8 pièces	1	9 901 €	3 465 €	9 901,00 €
9 pièces	1	9 611 €	4 806 €	9 611,00 €
Non renseigné	1	1 552 €	776 €	1 552,00 €
Engagement 2015	194	1 101 427 €	488 279 €	5 677,46 €
2 pièces	7	31 787 €	14 413 €	4 541,00 €
3 pièces	32	148 501 €	72 722 €	4 640,66 €
4 pièces	82	463 200 €	206 986 €	5 648,78 €
5 pièces	44	278 756 €	112 098 €	6 335,36 €
6 pièces	20	123 444 €	58 315 €	6 172,20 €
7 pièces	5	26 093 €	10 932 €	5 218,60 €
8 pièces	2	23 760 €	10 229 €	11 880,00 €
9 pièces	2	5 887 €	2 585 €	2 943,50 €
Engagement 2016	198	1 194 649 €	519 611 €	6 033,58 €
2 pièces	10	32 577 €	14 345 €	3 257,70 €
3 pièces	40	193 147 €	89 030 €	4 828,68 €
4 pièces	62	327 484 €	143 823 €	5 282,00 €
5 pièces	47	374 422 €	154 444 €	7 966,43 €
6 pièces	28	192 146 €	83 792 €	6 862,36 €
7 pièces	6	50 873 €	22 177 €	8 478,83 €
8 pièces	5	24 000 €	12 000 €	4 800,00 €
Engagement 2017	174	968 010 €	425 391 €	5 563,28 €
2 pièces	7	28 561 €	13 366 €	4 080,14 €
3 pièces	22	99 094 €	43 701 €	4 504,27 €
4 pièces	70	361 626 €	162 550 €	5 166,09 €
5 pièces	37	212 959 €	90 087 €	5 755,65 €
6 pièces	23	154 309 €	71 957 €	6 709,09 €
7 pièces	9	59 427 €	22 918 €	6 603,00 €
8 pièces	5	31 143 €	13 813 €	6 228,60 €
Non renseigné	1	20 891 €	7 000 €	20 891,00 €

LES FRAGILITES LOIRETAINES

La fragilité est un concept multidimensionnel. C'est un état qui se caractérise par une limitation des capacités fonctionnelles d'une personne, rendue vulnérable, au-delà de l'état de santé, par des facteurs sociaux, économiques, environnementaux....

Au niveau national, 20% des personnes âgées, majoritairement des femmes retraitées d'une catégorie socio-professionnelle faible et peu diplômée, peuvent être considérées comme « personnes âgées fragiles ».

Cette catégorie dispose d'un niveau de bien-être très faible pour qui l'isolement est important, un état dépressif est présent (près de la moitié d'entre eux) et dont l'état de santé est nettement inférieur à un retraité dit classique.

50% des personnes âgées fragiles se disent capable de faire face à un imprévu contre 94% et 97% des « peu » ou « moyennement » fragiles.

Fragilité socio-économique des retraités loirétains

- Nombre de retraités concernés par l'Indicateur fragilité socio-économique (RG)
Nombre de personnes concernées par l'Indicateur fragilité socio-économique (IC) supérieur ou égal à 3 (millésime : 2016)

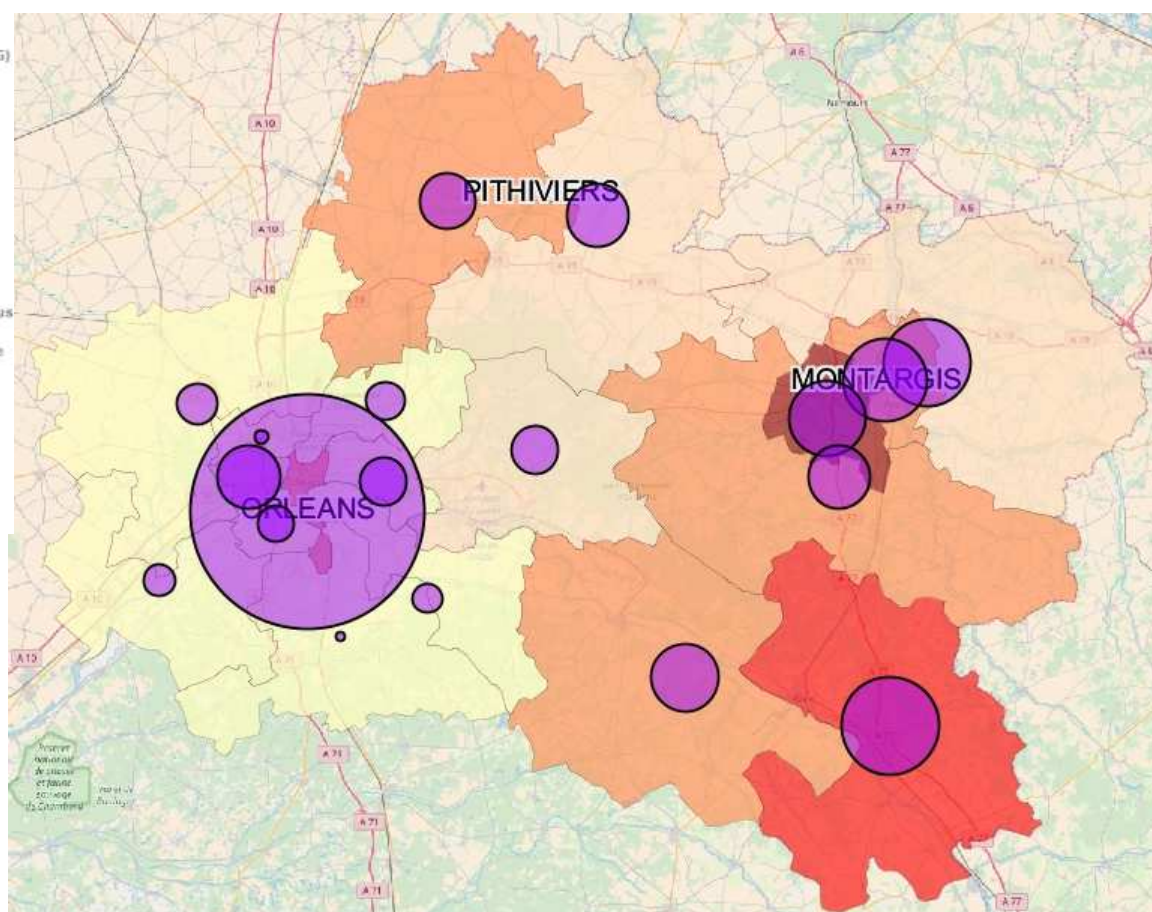


source : CNAV SANSF

- Fragilité socio-économique 55 ans et plus (RG)
Indicateur composite fragilité socio-économique 55 ans et + (IC1) (millésime : 2016)



source : CNAV SANSF



Source : Observatoire des fragilités CARSAT

4 facteurs de risque de fragilité ont été retenus pour mesurer ces scores de fragilité socio-économique des territoires : l'âge des retraités et des assurés des caisses de retraite, le bénéficiaire ou non d'une pension de réversion, l'exonération ou non de la CSG, le non-recours aux soins 12 mois

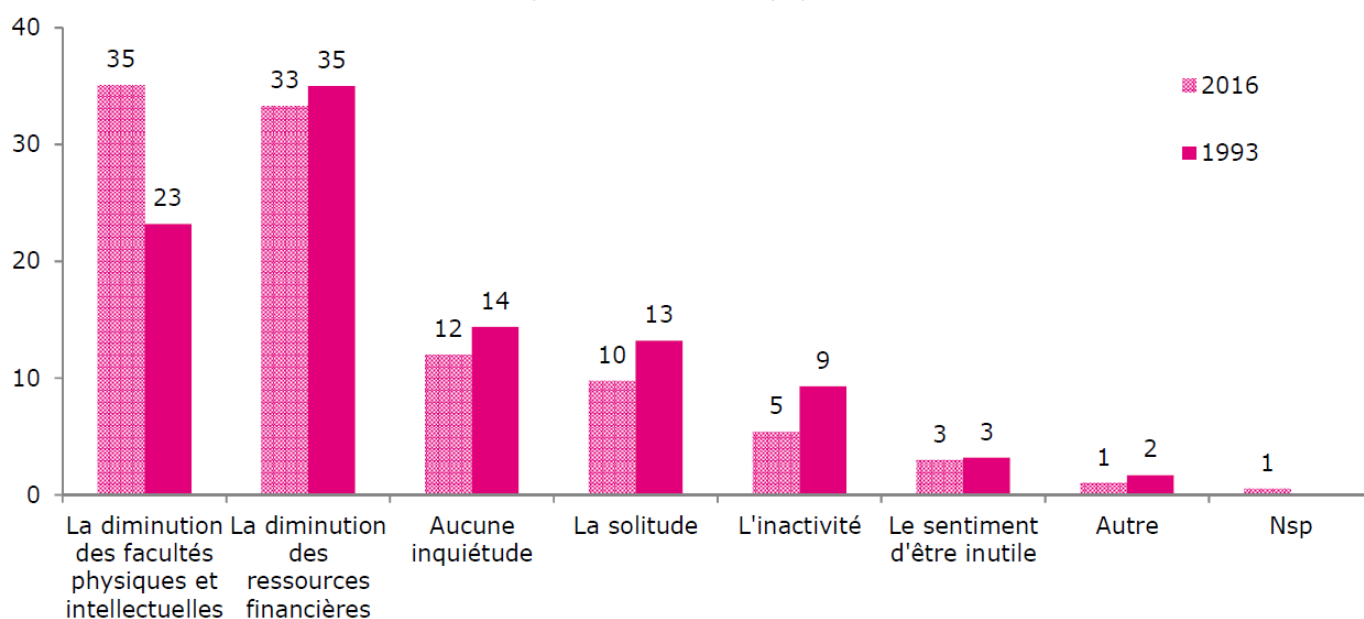
Cantons	Nombre de retraités concernés par un indicateur de fragilité
Beaugency	2 094
Chalette-sur-Loing	3 869
Châteauneuf-sur-Loire	2 605
Courtenay	3 978
Fleury-les-Aubrais	2 315
Gien	4 350
La Ferté-Saint-Aubin	1 317
Lorris	3 146
Malesherbes	3 154
Meung-sur-Loire	2 382
Montargis	3 596
Olivet	2 252
Orléans	10 500
Pithiviers	2 905
Saint-Jean-de-Braye	2 633
Saint-Jean-de-la-Ruelle	3 190
Saint-Jean-le-Blanc	2 011
Sully-sur-Loire	3 303

Globalement la population anticipe peu un déménagement ou l'adaptation de son logement. Les seniors ne se documentent que très peu sur ces sujets.

En revanche, ils portent une attention particulière à l'entretien de la mémoire et du capital intellectuel qui représente une source d'inquiétude profonde en nette augmentation depuis 20 ans. La diminution des ressources financières représente également une préoccupation significative.

Inquiétudes des seniors face au vieillissement

- Champ : ensemble de la population -



Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016 ; enquêtes pour l'Association Française des Banques 1993 et 1994.

1. Intérêt pour la prévention de la perte d'autonomie

62% des seniors montrent un intérêt à recevoir des informations et messages relatifs à la prévention de la perte d'autonomie.

Il faut noter que près de 50% des 60 ans et plus avouent être démunis pour trouver de l'information. Ils indiquent être demandeurs mais ne savent pas à qui s'adresser ni par où commencer. Les moins diplômés et ceux disposant de revenus bas sont particulièrement en demande.

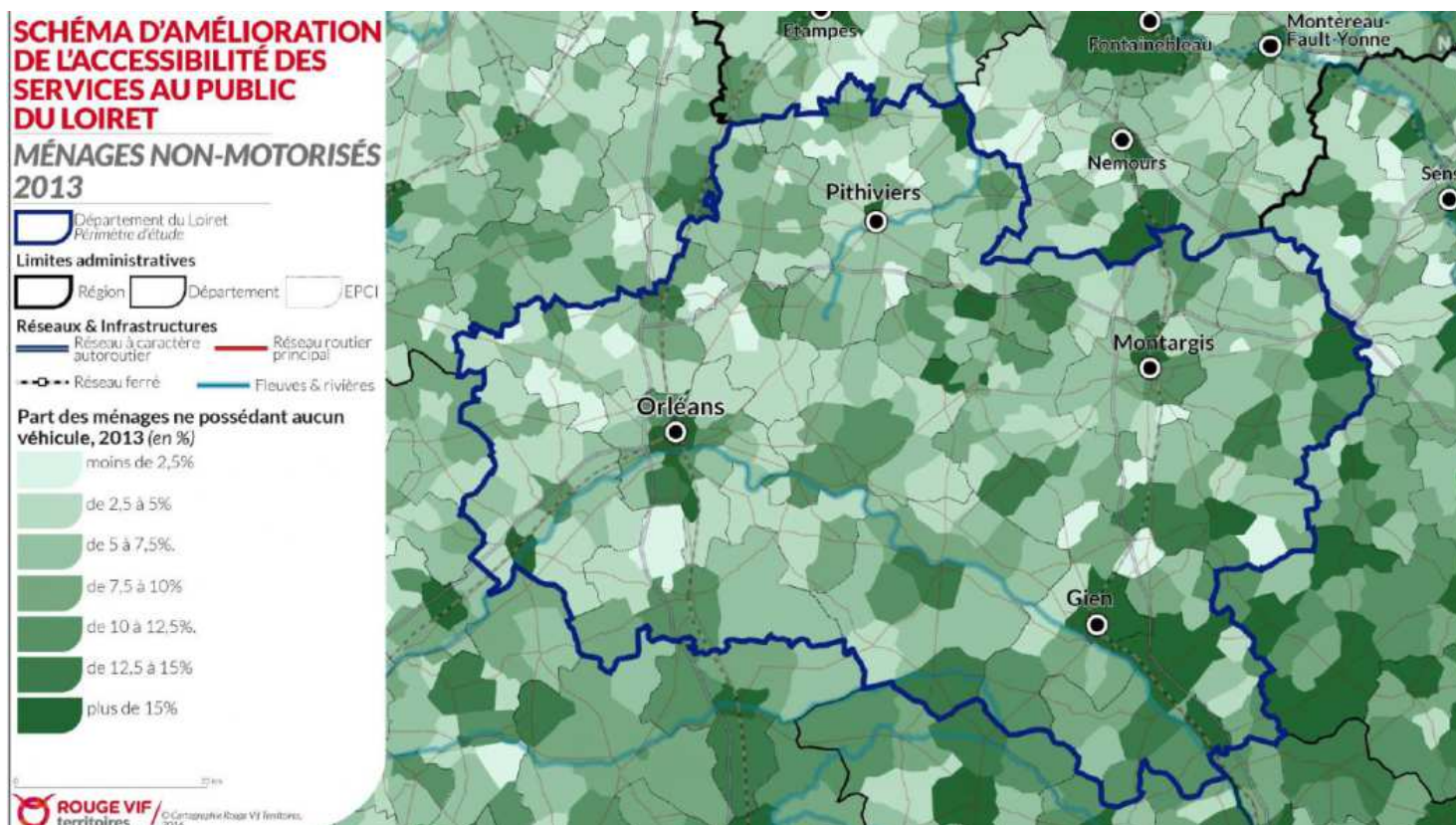
2. Mobilité et accès aux équipements et services

Le « panier senior » regroupe tous les services et équipements nécessaires aux seniors : faire ses courses, acheter le pain, faire le plein de carburant ou encore aller chez le médecin, accéder aux services d'aide et d'accompagnement à domicile, établissements de soins pour personnes âgées...

Le temps moyen d'accès au panier d'équipements et services répondant au besoin des seniors, dit « panier seniors » est de 7,2 minutes dans le Loiret, ce qui est équivalent à la moyenne régionale (7,9 minutes).

Les seniors âgés de 80 ans et plus sont 3 fois moins équipés en véhicule motorisé que les 65-79 ans. 43 % des 80 ans et plus ne disposent pas de véhicule (environ 11 000 ménages).

Les personnes non véhiculées se situent principalement dans des territoires urbains bénéficiant d'une couverture en transport en commun satisfaisante. Par ailleurs, le giennois et le pithiverais comptent une part importante de ménages âgés non équipés alors que les transports en commun sont limités.



Source : travaux du schéma d'amélioration de l'accessibilité aux services publics

De nombreuses communes ont cependant fait le choix de mettre en place des services de transport à la demande spécifiquement dédiés aux seniors de leur territoire. Toutefois, à ce jour, aucun recensement ne permet d'en identifier l'étendue, le contour, ni le nombre de bénéficiaires.

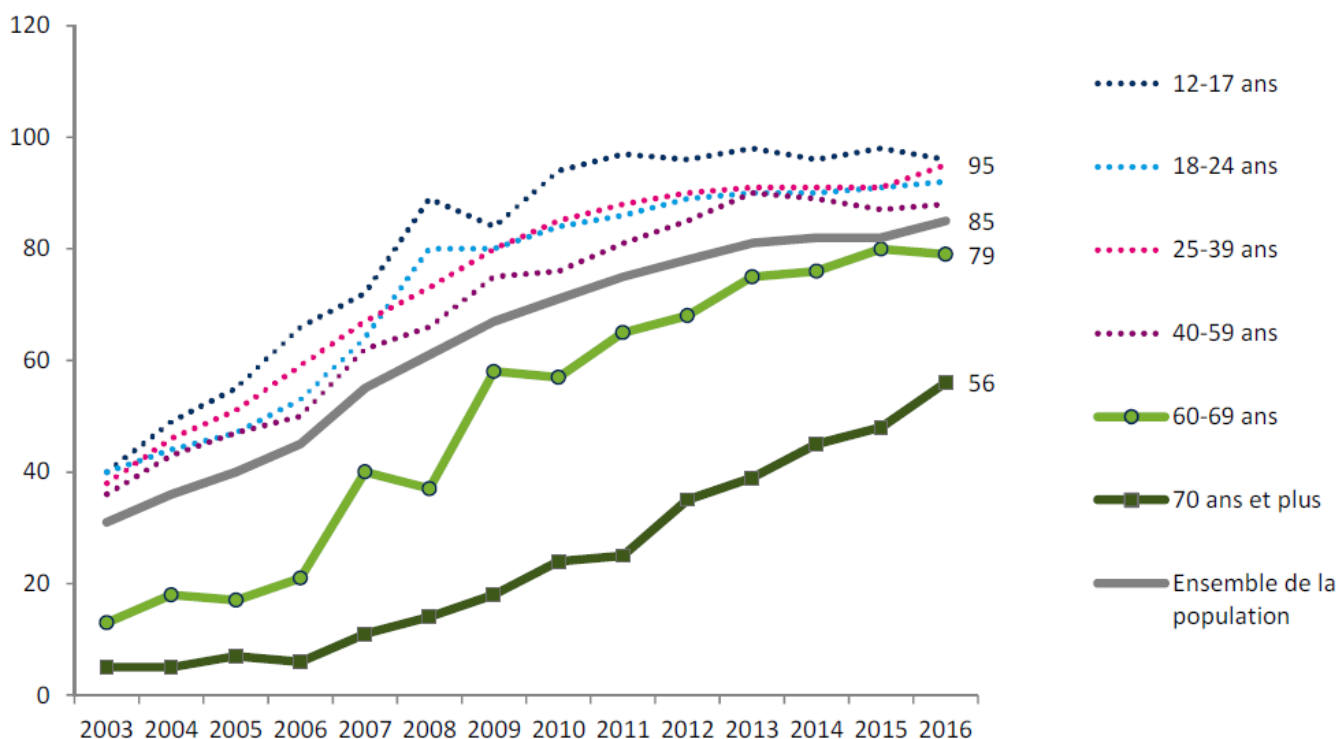
3. Accès aux innovations technologiques

L'enquête CREDOC « Bien vieillir, retraite, dépendance, fragilité des seniors : représentations, réalités et attentes de la population française vis-à-vis des institutions » de décembre 2016, a consacré une étude sur « la place des nouvelles technologies dans le bien vieillir ».

Cette dernière démontre que l'arrivée et le développement de la micro-informatique, d'internet et des terminaux mobiles (smartphone, tablette) a révolutionné la vie de la population en général, mais particulièrement celle des personnes âgées.

On peut constater que 79% des 60-69 ans disposent d'une connexion internet à leur domicile, la proportion est plus faible chez les 70 ans et plus (56%).

Équipement en connexion internet à domicile dans l'ensemble de la population de 12 ans et plus et par tranche d'âge (en %)



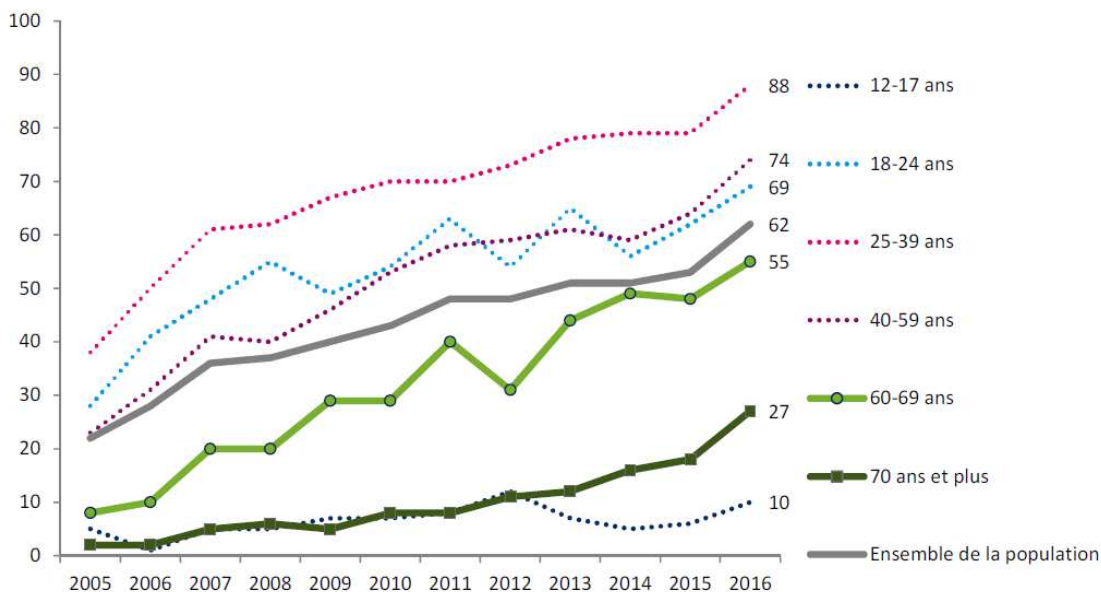
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations » (enquêtes de juin menées en face à face)

On constate également que les plus de 60 ans ont des usages numériques moins diversifiés mais principalement centrés sur les usages dits « pratiques » : administration en ligne, achat

Si à partir de 70 ans, le fossé numérique est élevé, il s'avère que l'âge n'est pas le seul motif, le niveau de diplôme et le niveau de vie ont également un impact.

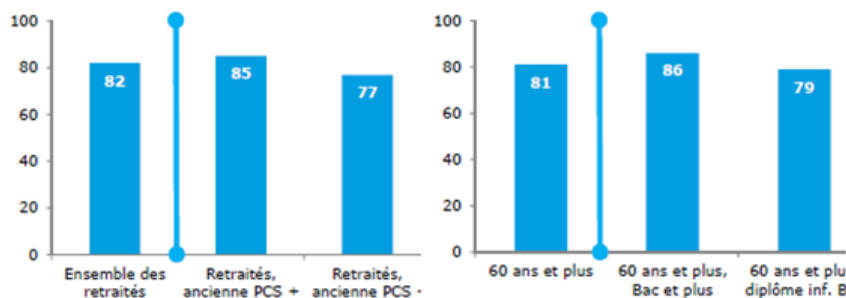
Proportion d'individus ayant effectué, au cours des douze derniers mois, des démarches administratives ou fiscales sur internet

- Champ : ensemble de la population de 12 ans et plus, en % -



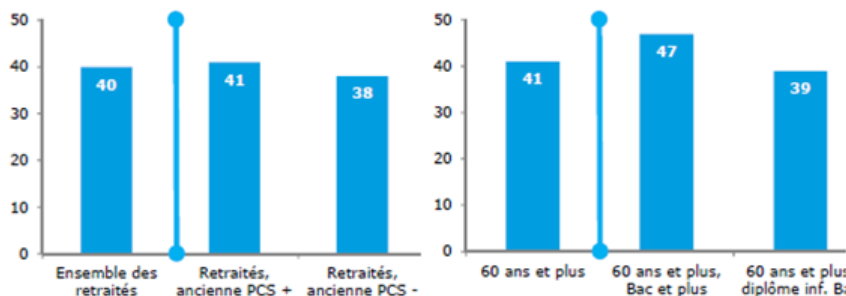
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations » (enquêtes de juin menées en face à face)

L'appétence des retraités pour des services administratifs en ligne est moins élevée chez les peu diplômés ou de PCS inférieures

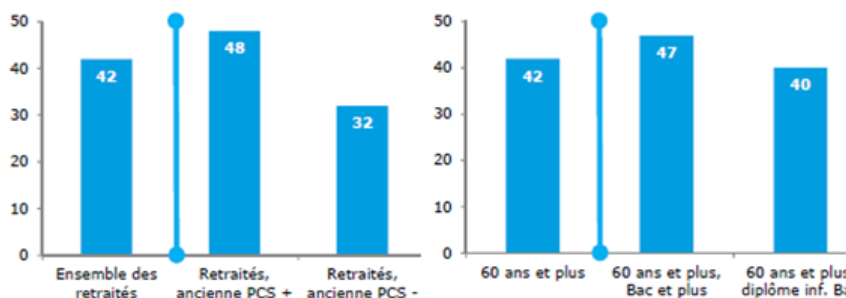


Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016.

Au sein des retraités, le diplôme joue aussi pour l'intérêt pour sites internet permettant de faire ses courses depuis son domicile



Les innovations technologiques liées à la domotique séduisent plus souvent les retraités issus des PCS supérieures

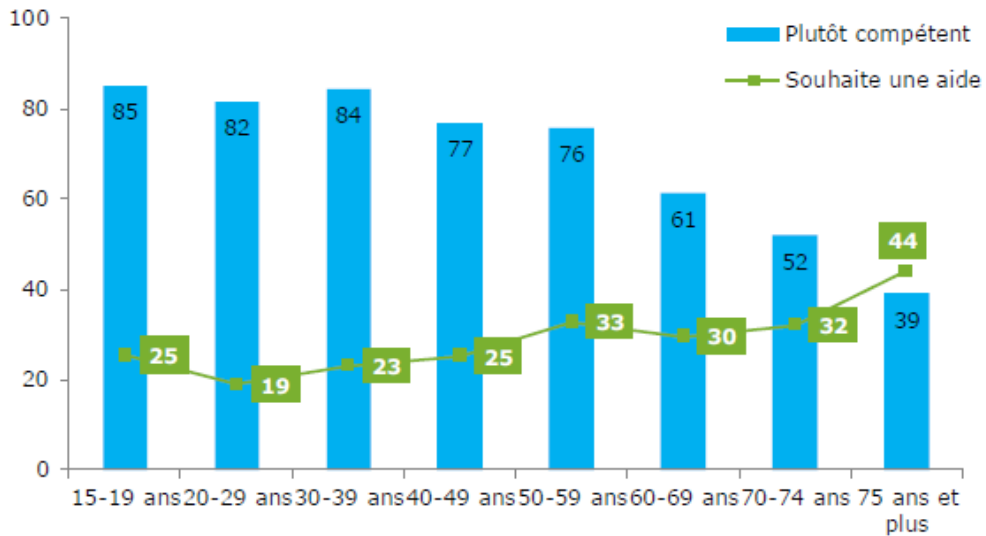


Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016.

Si 27% de la population plébiscite un accompagnement à l'utilisation des outils numériques, ce besoin s'accroît chez les 75 ans et plus, 44% disent ressentir un réel besoin vis-à-vis des nouvelles technologies.

Sentiment de compétence et besoin d'une aide pour améliorer l'usage des nouvelles technologies

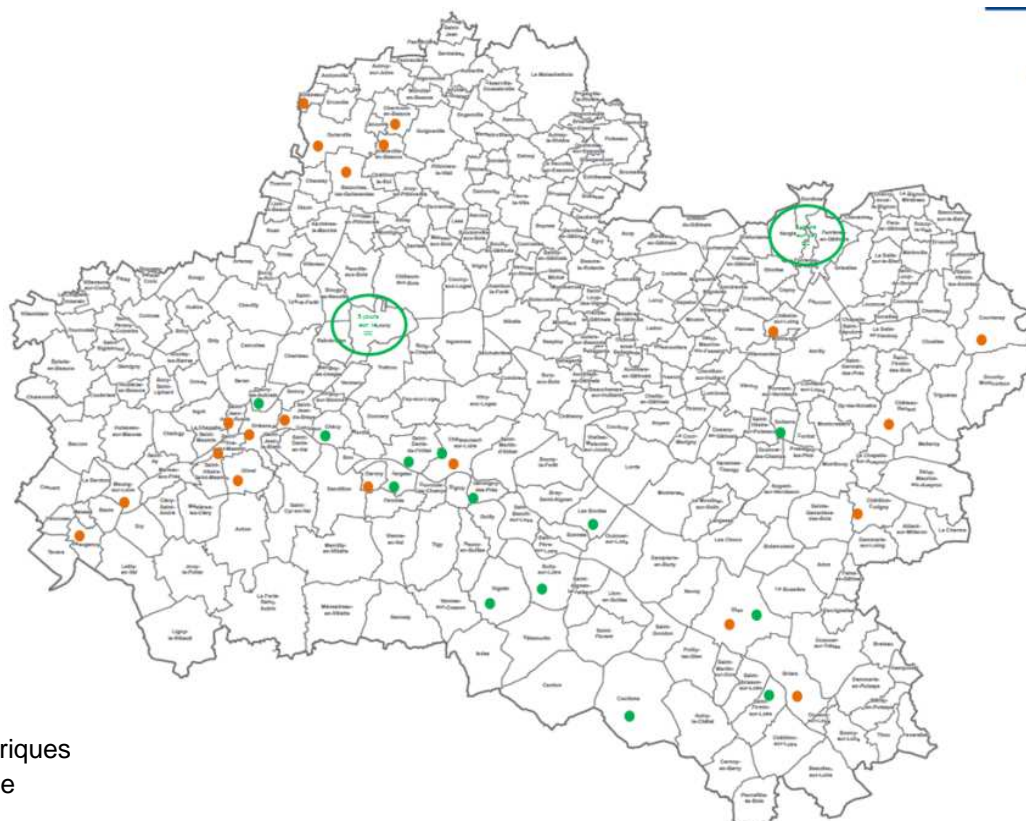
- Champ : ensemble de la population -



Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016.

Dans le Loiret, 20 actions relatives à la mise en œuvre d'ateliers numériques ont pu être proposées aux seniors en 2017 (financement CARSAT). Ces ateliers ont pour objectifs de lutter contre la fracture numérique, familiariser les seniors à l'utilisation des outils numériques et aux démarches administratives de plus en plus numérisées.

Le déploiement des actions du « Bus numérique » permettra de répondre, en parallèle, aux besoins des seniors loiretains.



- Ateliers numériques
- Bus numérique

Sources

Département du Loiret – SIG

Département du Loiret – Observatoire des territoires - Portrait social du Loiret (mars 2017)

Département du Loiret – Travaux du schéma d'amélioration de l'accessibilité aux services publics

Agence régionale de santé (ARS) Centre Val de Loire – schéma régional d'organisation médico-sociale en région Centre (2012-2016)

Rapport FNEHAD 2016

Programme régional de santé 2012-2016 – ARS Centre Val de Loire

Les inégalités sociales et territoriales de santé en Centre Val de Loire (édition 2015) – ARS Centre Val de Loire / ORS Centre Val de Loire –

Mutualité sociale agricole (MSA) Cœur de Beauce

Caisse d'assurance retraite et de sécurité au travail (CARSAT)

Athena 2016

Observatoire des fragilités Grand nord

Sécurité sociale des indépendants

Agence nationale de l'habitat (ANAH) - DDT45 / SHRU

Insee Première N°1320 - Octobre 2010 : Projections de population à l'horizon 2060

Insee – Recensements – Projection OMPHALE 2010

Insee Première n° 1619 – Novembre 2016 « Projections de population à l'horizon 2070 »

Insee Première n° 1620 – Novembre 2016 « 21 000 centenaires en 2016, en France, 270 000 en 2070 »

Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil jusqu'en 2007 et projection de population 2007-2060

Insee Analyses n°17 – Des équipements et services inégalement répartis en Centre Val de Loire – Juillet 2015

Insee (RP 2013) – IGN Géofla exploitation – ORS Centre Val de Loire

Observation sociale croisée des acteurs régionaux et départementaux (OSCARD) 2016

La population des seniors dans le Loiret – Agence départementale d'information sur le Logement du Loiret (ADIL 45)

Banque de France – Insee – CNAF – Ministère de la justice et des libertés (2016)

Statistiques et indicateurs de la santé sociale (STATISS) 2016

Inserm cépiDc – Insee – IGN GEOFLA – Exploitation ORS Centre Val de Loire

Enquête CREDOC n°287 – Février 2017 « Bien vieillir : avant tout, être au maximum de ses capacités intellectuelles »

CREDOC – Enquête « Conditions de vie et aspirations » (2016)

Enquête CREDOC « Bien vieillir, retraite, dépendance, fragilité des seniors : représentations, réalités et attentes de la population française vis-à-vis des institutions » - Décembre 2016

CREDOC – Enquête conditions de vie et aspirations – 2016